

# LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 62 TRIMESTRIEL 04 | 05 | 06 2021

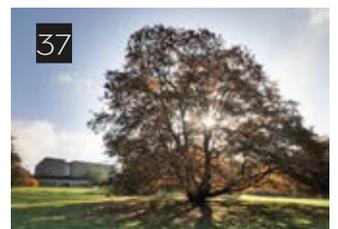


Eben-Ezer, G. Focant © SPAW-AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407





La tour d'Ében-Ézer à Ében-Émael.  
G. Focant © SPW-AWaP

#### ■ PATRIMOINE MONDIAL

- 4 | La **Belgique candidate** pour un mandat au **Comité du patrimoine mondial**

#### ■ CLASSEMENT

- 6 | **Exemption** des droits de **succession**, de **donation** et de **partage**
- 7 | L'ancien **hôtel Bequet** à Namur : synthèse de deux expressions de la **vie bourgeoise**
- 9 | La **tour d'Ében-Ézer** à Ében-Émael, du rêve philosophique au **monument classé** ?

#### ■ ARCHÉOLOGIE

- 10 | L'**agrément** de **dépôt de biens archéologiques** : étape par étape
- 12 | Campagne de **fouille** au **Fief de Rognon** (Nivelles)

#### ■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 14 | La Paix-Dieu et ses **activités pédagogiques** : le **point de vue** d'une étudiante en **anthropologie**
- 15 | Vous vous intéressez à la **conservation** et à la **restauration** du **patrimoine** ?
- 16 | Les **webinaires** de la Direction de la Formation de l'AWaP : **opportunités** et **nouveautés**
- 19 | Le **patrimoine industriel** au cœur d'une **formation sur mesure** pour les agents de l'AWaP

#### ■ PUBLICATIONS

- 21 | Le **Château Renaud** à Virton. Une **fortification** du Bas-Empire romain
- 22 | **Jupille-sur-Meuse**, le sanctuaire de l'agglomération **gallo-romaine**
- 23 | La Vieille **Cense de Fumal**. **Étude archéologique** préalable à sa rénovation
- 24 | Chronique de l'Archéologie wallonne

- 24 | Le **manoir du Mont Là-Bas** à **Strud** (14<sup>e</sup> – 21<sup>e</sup> siècle)

- 25 | Un **artisanat hutois** méconnu : des rebuts de fabrication de **grès moderne** retrouvés **place Saint-Jacques** à **Huy**

- 26 | Pour le **patrimoine industriel** en Wallonie et à Bruxelles

#### ■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 27 | **175 ans** au service du **Patrimoine**

- 28 | Un peu d'AWaP au **Musée du Malgré-Tout**

- 29 | **Malagne** participe au **micro-projet Interreg Vallus, l'Ardenne belge et française, territoire d'origine de la moissonneuse gauloise**

#### ■ ÉVÈNEMENTS

- 30 | Les **événements** de l'AWaP

- 31 | Du côté du **Secrétariat** des **Journées du Patrimoine...**

- 32 | **Dessiner en Paix**. Dessin de presse et liberté

- 33 | La **cathédrale Notre-Dame de Tournai**. Un **double anniversaire** : cela se fête sous les projecteurs

- 35 | **Mons** au temps de **Waudru**. Un **patrimoine local revalorisé**

- 37 | **Le monde de Clovis. Itinéraires mérovingiens** au musée royal de Mariemont

#### ■ POUR LES PLUS JEUNES

- 39 | Le Monde de **Clovis**, itinéraires **mérovingiens**

# LA BELGIQUE CANDIDATE POUR UN MANDAT AU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

**Le 9 février dernier, la Déléguée permanente de la Belgique auprès de l'UNESCO adressait un courrier au Centre du patrimoine mondial faisant état de la candidature de la Belgique à un mandat au Comité du patrimoine mondial lors des élections qui auront lieu lors de la prochaine Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial.**

**A**vec cent-nonante-quatre États parties, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel est maintenant qualifiée d'universelle. L'ensemble de ces États constitue l'Assemblée générale de la Convention qui se réunit tous les deux ans au siège de l'UNESCO à Paris. Parmi ses missions, deux sont particulièrement importantes : la fixation de la contribution des États parties au Fonds du patrimoine mondial et l'élection des membres du Comité du patrimoine. La contribution maximale des États parties au Fonds du patrimoine mondial est définie à l'article 16.1 de la Convention comme ne pouvant excéder un pourcent de la contribution de l'État au budget ordinaire de l'UNESCO. Le nombre d'États parties ayant quasiment atteint son maximum (l'ONU compte cent-nonante-cinq parties), de nouveaux sites s'ajoutant chaque année à la Liste du patrimoine mondial et les menaces augmentant en nombre et en intensité, l'écart entre les besoins et les ressources tend à augmenter et les contributions obligatoires, même fixées au maximum, ne sont pas suffisantes. D'autres ressources doivent donc être mobilisées pour permettre à l'organisation de mener à bien sa tâche.

L'autre mission importante de l'Assemblée générale est l'élection des membres du Comité du patrimoine mondial. Ce Comité a un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la Convention puisqu'il décide de l'inscription ou non sur la Liste du patrimoine mondial. Il détermine l'utilisation du Fonds du patrimoine mondial, examine les rapports sur l'état de conservation et décide de l'inscription sur la Liste du patrimoine en péril lorsqu'un bien est mis en danger ainsi que de son retrait une fois les problèmes résolus.

Ce Comité se compose de 21 des États parties. Pour assurer la continuité du travail, il est renouvelé en partie lors de chaque Assemblée générale. Lors des prochaines élections, douze mandats devront être attribués.

La Belgique a déjà siégé au Comité du patrimoine mondial de 1999 à 2003 et, comme dans d'autres scénarios, s'est forgée une réputation de compétence, de savoir-faire et de sérieux. Elle a été la première à limiter son mandat à quatre ans au lieu des six prévus par la Convention afin de permettre à un plus grand nombre d'États de participer. Aujourd'hui, cette mesure est appliquée de manière générale. Au cours de son mandat, de grands chantiers ont été lancés et elle y a joué un rôle important voire déterminant. Elle a défendu le principe de réserver un siège pour un pays qui n'a pas de site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, de ne pas briguer deux mandats consécutifs. Elle s'est investie dans la révision des formats pour l'introduction des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial donnant plus d'importance à la gestion des sites candidats et à la prévention des risques. Dans le cadre des *Orientations pour la mise en œuvre de la Convention*, elle a prôné la compilation de tous les textes de références en un seul document, contribué à une refonte profonde des textes avec la suppression de la distinction entre les critères pour les biens culturels et pour les biens naturels, à l'ajout de l'exigence d'intégrité pour les sites culturels. La Belgique a également été active dans la rédaction de la déclaration de Budapest qui définit quatre des cinq objectifs stratégiques qui fondent aujourd'hui encore les travaux du Comité : la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial, la conservation des sites, le renforcement des capacités des gestionnaires et des professionnels du patrimoine et la communication. Un cinquième objectif sera ajouté quelques années plus tard : celui de la prise en compte des communautés et de leur rôle.



Befroi de Thuin. © OT Thuin

Les notions de patrimoine et de valeur universelle exceptionnelle évoluent notamment par le biais des inscriptions sérielles transnationales qui sont plus nombreuses et plus complexes au fil des années.

Le défi est donc d'aller un peu plus loin sur la voie que nos prédécesseurs ont tracée. Le contexte a changé et les challenges sont nombreux. À l'échelle mondiale, le patrimoine est plus que jamais menacé : catastrophes naturelles ou humaines, conflits, pillages, changement climatique, manque d'entretien, de ressources, surexploitation... Des réponses originales doivent être trouvées ; les États et les gestionnaires soutenus. Les notions de patrimoine et de valeur universelle exceptionnelle évoluent notamment par le biais des inscriptions sérielles transnationales qui sont plus nombreuses et plus complexes au fil des années. Les dossiers reprenant ces aspects constituent

des gageures pour tous les acteurs du patrimoine mondial : d'une part, pour les États qui doivent s'accorder sur une sélection difficile des sites participants, sur une approche de conservation et de gestion à la fois communes à tous les sites et respectueuses des particularités de chacun et des procédures nationales et, d'autre part, pour les gestionnaires qui doivent se libérer d'une vision individuelle pour s'inscrire dans un contexte plus large et international. Les choses ne sont pas facilitées non plus pour le Centre du patrimoine et les organisations consultatives, gardiens de la Convention, qui doivent évaluer ces sites complexes, se référer à des sources multiples, développer une

analyse à la fois originale, rigoureuse et respectueuse de toutes les parties. 2022 sera l'année du cinquantième anniversaire de la Convention du patrimoine. Un jubilé qui devra être célébré comme il se doit mais aussi une opportunité de porter un regard prospectif sur la mise en œuvre de la Convention et esquisser l'avenir du patrimoine mondial. C'est à ces réflexions que veut contribuer la Belgique.

Gislaine DEVILLERS



# EXEMPTION DES DROITS DE SUCCESSION, DE DONATION ET DE PARTAGE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019 est entré en vigueur en Région wallonne un système d'exemption des droits de succession, de donation et de partage concernant certaines opérations portant sur un bien classé au titre de monument.

La volonté de la Région wallonne est, d'une part, de pérenniser le patrimoine wallon en encourageant fiscalement le/les propriétaire(s) d'un bien classé à le maintenir en bon état et, d'autre part, d'aider les familles à conserver leur patrimoine classé dans le giron familial afin d'en assurer une meilleure protection.

Concrètement, pour qu'une opération puisse faire l'objet des exemptions fiscales visées par le Code des droits de succession et par le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, il est nécessaire que les conditions suivantes soient satisfaites :

- l'opération doit porter sur un bien classé au titre de monument. Les autres types de biens classés ne peuvent pas bénéficier de ce système d'exemption ;
- l'opération doit porter sur le transfert à titre gratuit - à savoir une donation, un partage (partiel ou total mais également en cas de cession à titre onéreux de parts indivises entre copropriétaires) ou une succession - d'un droit de propriété, de nue-propriété ou d'usufruit. Le transfert peut porter sur une partie seulement du bien ou sur une partie seulement des droits détenus ;
- l'opération doit être réalisée au bénéfice d'un membre de la famille en ligne directe ou en ligne collatérale jusqu'au troisième degré, entre époux ou entre cohabitants légaux. Les personnes morales ne peuvent pas bénéficier de ce système d'exemption ;

- le montant des droits exemptés doit être réinvesti dans la maintenance et/ou la restauration du bien en exécution du listing des opérations de maintenance, des études préalables et des travaux de restauration qui aura été délivré par l'AWaP. Le montant doit être intégralement réinvesti dans un délai de dix ans à compter du décès ou de l'acte authentique.

Ce système d'exemption ne s'applique pas de plein droit et doit être sollicité dans le cadre de la déclaration de décès ou dans l'acte authentique. La demande peut être introduite au moyen du formulaire disponible sur le site de l'AWaP à l'adresse suivante : <https://agencewallonedupatrimoine.be/exemption-des-droits-de-succession-de-donation-et-de-partage>.

La Région wallonne permet aux propriétaires de bénéficier à la fois de ce système d'exemption et des subsides visés aux articles 43 et suivants du CoPat, en ce que le montant des subsides octroyés n'est pas pris en compte pour le calcul du montant réinvesti dans la maintenance et la restauration du bien classé au titre de monument.

Pour de plus amples informations quant à l'application de ce système d'exemption, notamment en cas de revente du bien endéans le délai de dix ans ou en cas de réinvestissement insuffisant, il est possible de prendre contact avec la Direction de la Coordination opérationnelle de l'AWaP et de consulter la réglementation en vigueur présente sur la page internet renseignée ci-dessus.

Anne-Catherine DAWANCE  
et Quentin PICQUEREAU

---

Pérenniser  
le patrimoine wallon.

---



---

Aider les familles  
à conserver leur  
patrimoine classé  
dans le giron familial.

---

# L'ANCIEN HÔTEL BEQUET À NAMUR : SYNTHÈSE DE DEUX EXPRESSIONS DE LA VIE BOURGEOISE

En date du 19 février dernier, la ministre du Patrimoine V. De Bue a signé l'arrêté de classement au titre de monument de l'ancien hôtel Bequet, sis rue Saint-Nicolas, 14 à Namur. Seules les parties concernées par cet arrêté sont ici détaillées.

Implanté à proximité de l'église Notre-Dame, dans une des principales rues d'un quartier de la ville dédié à l'industrie (tannerie, verrerie), l'immeuble est (re)bâti au début du XVIII<sup>e</sup> siècle - en 1723 selon le millésime qui est intégré à l'élévation arrière - dans le style traditionnel.

Assis sur un soubassement en calcaire, le bâtiment aligne au premier niveau une entrée cochère, suivie - à l'origine - d'une entrée piétonne, puis de deux fenêtres rectangulaires auparavant munies de croisée. L'arc en anse de panier de l'entrée cochère s'inscrit dans un panneau rectangulaire; clé, impostes et bases sont saillantes. Aux deuxième et troisième niveaux se succèdent, à un rythme serré, cinq fenêtres de même type que les précédentes, celles de la première travée plus étroites, jadis à simple traverse. Ces percements disposent d'encadrements en calcaire, ourlés d'un listel, et reliés par des chaînes horizontales au niveau des appuis et des linteaux, tandis qu'une bande verticale marque les anglées. Une corniche profilée en calcaire souligne l'élévation, sous une haute bâtière d'ardoise.

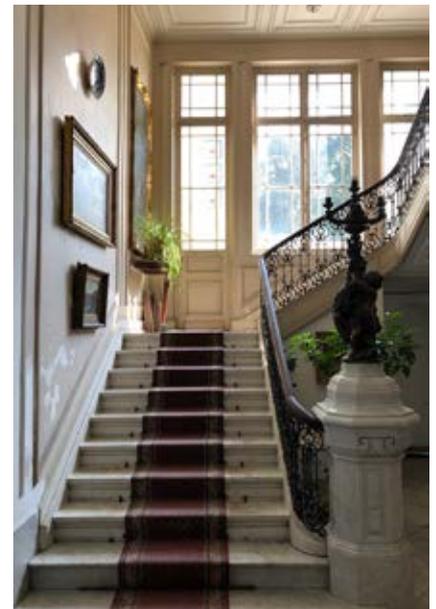
Lorsqu'A. Bequet (1824-1876) acquiert le bâtiment, il n'impose que relativement peu de modifications à cette élévation héritée du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais entreprend à partir de 1870 son agrandissement, ainsi que la révision complète de sa



Élévation extérieure. G. Focant © SPW-AWaP

distribution intérieure, qu'il modernise avec faste dans le style éclectique du Second Empire.

L'agrandissement consiste en l'annexion du petit bâtiment voisin de droite, qui est démolé et reconstruit intégralement, dans l'alignement pour le premier niveau, et en retrait derrière une terrasse à garde-corps en fonte pour les niveaux supérieurs, en copiant les dimensions et profils des encadrements du XVIII<sup>e</sup> siècle, appliqués aux deux travées nouvelles. Des balconnets en fonte à dessin géométrique équipent désormais la totalité des fenêtres des niveaux supérieurs; l'intégralité des châssis est renouvelée, au profit du modèle en T conservé, impliquant la suppression des subdivisions en calcaire des encadrements de fenêtre. Simultanément intervient la transformation de la porte piétonne, convertie en fenêtre.



Départ de la cage d'escalier. G. Focant © SPW-AWaP

Enfin, une corniche de bois double désormais celle en pierre.

À l'intérieur, l'entreprise de modernisation est nettement plus sensible, et particulièrement soignée.

Initialement peu profond, le passage carrossable accessible par l'entrée cochère est transformé en un long vestibule s'étirant jusqu'à son alignement sur l'élévation arrière, où il aboutit à une grande cage d'escalier en saillie sur la façade, délimitant désormais une cour. Le vestibule, à emmarchement, est couvert de marbre blanc

avec compartiments de dalles de grès cérame de couleur ocre et grise, au décor fouillé; un lambris bas, du même marbre, habille les murs, rythmés par de forts pilastres jumelés, qui supportent un plafond à caissons. L'escalier d'honneur est à jour et volées droites avec

---

La salle à manger voisine se distingue par la qualité remarquable de ses décors en chêne sculpté.

---

paliers, dont les premières marches sont en marbre blanc, comme le sol de la cage ainsi que l'imposant départ octogonal. Ce dernier, richement mouluré, porte un luminaire de bronze en forme de dragon maîtrisé par un *putto* (fonderie Corman). La rampe, en fer forgé et à panneaux, est d'inspiration Louis XIV. Les châssis de fenêtre et les portes vitrées sont munis de petits-fers et de carreaux gravés.

Desservies par le vestibule, deux grandes pièces de réception, de style éclectique, à parquet de chêne, sont disposées en enfilade : un grand salon côté rue, une salle à manger côté cour, qui selon le code bourgeois en vigueur affichent un décor d'inspiration Louis XIV pour le premier, et d'inspiration Renaissance et baroque pour l'autre. Le grand salon est peint dans les tons or, rose, gris et bleu ; côté vestibule, il dispose d'une cheminée particulièrement imposante, en marbre blanc, équipée d'un poêle d'applique au charbon. Les doubles portes à panneaux sont rehaussées, et surmontées, de rinçeaux peints ou stuqués ; les poignées sont en bronze doré, au relief fouillé. Un plafond à gorge et compartiments richement travaillés s'ouvre en trompe-l'œil sur une treille de bambou et un ciel bleu. La salle à manger voisine se distingue par la qualité remarquable de ses décors en chêne sculpté : hauts lambris qui enserrant des imitations de cuir de Cordoue, portes à fronton aux contours mouvementés, chambranles et panneaux inférieurs des portes-fenêtres métalliques. S'y joignent un mobilier assorti et issu du même atelier, intégralement conservé : une table à pieds en balustre et à allonge médiane ; huit chaises cannées à haut dossier ; un dressoir d'entre-portes ; une table en cabaret à pieds pliants et à plateau mobile, ainsi qu'un miroir de cheminée à cadre cintré. Une tapisserie rouge foncé d'origine, avec ses cordelettes, tissée d'or et de vert, habille les parties hautes de la pièce, sous un plafond remarquable tant par la richesse de ses compartiments et de ses médaillons que par la qualité de ses arabesques et motifs de cuirs peints dans les tons brun, rouge, or et turquoise. La cheminée, en marbre rouge et noir, est à peine moins imposante que celle du salon. Le grand lustre en bronze néo-Renaissance, à six

bras, à contrepoids et abat-jour, jadis au gaz et au pétrole, s'harmonise parfaitement à l'ensemble des décors.

L'annexion du petit bâtiment de droite, reconstruit en 1870, a permis l'intégration d'un deuxième salon, plus petit, et traité dans un style nettement néo-Louis XVI. Il est équipé d'une cheminée en marbre rose.

À l'arrière de ce petit salon s'étire une enfilade de pièces qui constituent les dépendances (exclues du classement) de l'hôtel proprement dit et dédiées à la domesticité : escalier de service, petite cour, couloir, cuisine et salle à manger pour le premier niveau ; chambres aux étages.

Si une première serre érigée en 1870 à l'arrière du nouvel escalier d'honneur a aujourd'hui disparu, deux serres jumelles de modèle similaire apparaissent en 1885, entre ledit escalier et l'aile de dépendances, en connexion avec la salle à manger. Les structures métalliques vitrées sont couvertes d'une paire de lanternes en pavillon portés par des entablements de fonte aux corbeaux et frises richement ouvragés, et aux corniches de bois. Les sols sont recouverts de carrelages en grès cérame colorés, à motifs géométriques.

Enfin, précédé d'une terrasse limitée par des murets à piliers, le jardin (zone de protection) se distingue par l'implantation irrégulière de massifs décoratifs, de cheminements, et une distribution d'éléments ponctuels qui imitent la composition irrégulière des jardins paysagers, ici dans une superficie réduite bridée par le parcellaire urbain. Parmi les quelques arbres aux larges frondaisons figurent des hêtres pourpres – l'un est inscrit sur la liste des arbres remarquables de Wallonie –, de grands houx et autres tilleuls, ainsi qu'un magnifique magnolia.

Précieux maillon dans l'histoire de l'habitat urbain arrivé jusqu'à nous grâce aux soins attentifs de ses propriétaires successifs, l'hôtel Bequet constitue une synthèse de deux expressions de la vie bourgeoise : celle de l'Ancien Régime, puis celle du XIX<sup>e</sup> siècle. Si le bâtiment s'inscrit sans heurt dans l'enfilade « XVIII<sup>e</sup> siècle » de la rue Saint-Nicolas,

il crée la surprise dès l'entrée cochère franchie : la sage élévation traditionnelle fait écran à la grandiloquence caractéristique du Second Empire. La qualité et la richesse des décors sont particulièrement remarquables, de même que le mobilier conservé. La distribution intérieure est aussi révélatrice de l'organisation domestique et sociale du temps : pièces de représentation au premier niveau et espaces privés aux niveaux supérieurs, disjoints des espaces de service. Enfin, les serres comptent parmi les derniers exemplaires conservés à Namur, témoins de l'engouement qui a existé pour ce type d'espace à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et de l'extraordinaire essor de l'industrie métallique dans tous les domaines de la construction.

Initiée à partir de 1870, la modernisation de l'hôtel Bequet est exemplative d'une ambiance « fin de siècle » qui s'affirme, avec effets de faste conjugués à un apaisant souci de confort et d'intimité domestique : nostalgie d'un temps révolu, dans un cadre quasi intact.

Jean-Nicolas LETHÉ

Source : O. BERCKMANS, 2005. Dossier de proposition de classement.

---

L'hôtel Bequet  
constitue une synthèse  
de deux expressions  
de la vie bourgeoise :  
celle de l'Ancien Régime,  
puis celle du XIX<sup>e</sup> siècle.

---



La tour d'Ében-Ézer à Ében-Émael. G. Focant © SPW-AW&P

# LA TOUR D'ÉBEN-ÉZER À ÉBEN-ÉMAEL, DU RÊVE PHILOSOPHIQUE AU MONUMENT CLASSÉ ?

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le maître carrier R. Garcet, écrivain, philosophe et géologue autodidacte, entreprend le pari insensé d'élever un monument dédié à la paix.

Il conçoit son œuvre comme une création mystique, puisant dans les apocalypses de Noé et de Jean l'essentiel de son inspiration symbolique. Le chantier débute en 1950. Conduit par R. Garcet lui-même et quelques bénévoles, il sera achevé en 1964 et inauguré l'année suivante. La tour abrite aujourd'hui le musée du Silex, entièrement dédié à la vie et à l'œuvre de R. Garcet.

Baptisé Ében-Ézer (pierre de salut en hébreu), le rêve de R. Garcet prend la forme d'une puissante tour crénelée haute de 33 m, de plan carré et entièrement parementée de moellons de silex appareillés en *opus incertum*. L'édifice est orienté et cantonné de quatre tourelles circulaires, piquées de gargouilles grotesques et sommées de figures ailées monumentales représentant le tétramorphe de saint Jean. Les figures du tétramorphe de l'apocalypse se retrouvent dans la salle du premier étage, où elles encadrent le pilier central et assurent ainsi le support spirituel de l'édifice entier. Les murs intérieurs de ce niveau sont presque entièrement ornés de peintures et de bas-reliefs d'inspiration philosophique.

Le 11 mars 2019, la ministre en charge du Patrimoine décidait d'entamer l'enquête de classement comme monument de la tour d'Ében-Ézer. Celle-ci constitue en effet un *unicum* en Wallonie : aucune construction similaire, classée ou non, ne peut lui être comparée. Et parmi les rares constructions wallonnes appartenant à ce que l'on nomme communément l'architecture « naïve » ou « spontanée », elle apparaît comme la plus remarquable, auréolée en outre d'une véritable reconnaissance au-delà de nos frontières.

La valeur patrimoniale de la tour d'Ében-Ézer réside moins dans sa forme elle-même – évocation d'une architecture défensive moyenâgeuse – que dans l'expression émotionnelle et symbolique qu'elle véhicule explicitement. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche sculpturale plutôt qu'architecturale, et n'a au demeurant jamais été conçue pour une occupation permanente. S'agissant d'expression artistique au sens propre, l'intérêt architectural de l'œuvre de R. Garcet se confond ainsi avec son intérêt artistique.

La tour d'Ében-Ézer, œuvre d'un autodidacte pacifiste et contestataire, déroute par sa nature même, située au-delà des domaines balisés de l'histoire de l'art et des courants dominants de l'architecture de son temps. Elle n'en constitue pas moins une œuvre originale, un creuset où l'inspiration symbolique originelle et l'expression artistique de R. Garcet ont fusionné pour entrer en résonance avec la poétique et l'imaginaire communs.

L'héritage monumental de R. Garcet rejoint ainsi la remarquable galerie des chefs-d'œuvre internationaux de l'architecture spontanée, où brillent entre autres le palais idéal du facteur Cheval, la maison Picassiette, les *Watts Towers* de S. Rodia ou encore la *Bottle House* de J.-J. Makinen.

Jean-Marc ZAMBON

# L'AGRÈMENT DE DÉPÔT DE BIENS ARCHÉOLOGIQUES : ÉTAPE PAR ÉTAPE

## FICHE D'AIDE À LA CONSERVATION DES BIENS ARCHÉOLOGIQUES (FACOBARC N° 3)

### Contexte

L'agrément de dépôt de biens archéologiques est accordé par l'Inspecteur général de l'AWaP. Au sein de l'Agence, la matière est instruite par le Centre de conservation et d'étude (CCE) de la Direction scientifique et technique. Les catégories de biens archéologiques ainsi que les conditions d'agrément sont définies dans le Code wallon du Patrimoine (CoPat, Titre VIII, Chapitre 1<sup>er</sup>, Art. R34-8 à R34-11). Une fiche d'aide à la conservation des biens archéologiques - FACOBARC N° 1 - reprend toutes les conditions exigées et est disponible via *La Lettre du Patrimoine* n° 58 (voir lien ci-dessous).

### Documents associés

- FACOBARC N°1: <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2020/06/lettre-patrimoine58-a.pdf>
- Code wallon du Patrimoine : <https://wallex.wallonie.be/sites/wallex/contents/acts/20/20213/4.html>
- Formulaire de demande d'agrément de dépôt de biens archéologiques : <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2021/04/formulaire-demande-agrement-depot-biens-archeologiques.pdf>

### Principe - Les étapes

Différentes étapes conduisent à l'agrément de dépôt de biens archéologiques. Hormis l'étape de la visite-conseil (O), huit grandes étapes sont codifiées et liées à des délais stricts. Il vaut donc mieux être certain de la recevabilité de son dossier avant de l'introduire, au risque de voir sa demande refusée et de devoir recommencer toute la procédure.

### O. Visite-conseil facultative

Une demande de visite préalable à la remise du dossier peut être faite auprès de la Direction scientifique et technique. Cette visite a pour but d'évaluer la recevabilité du dossier et de proposer des conseils de mise en conformité.

#### 1. Demande écrite via le formulaire

La demande d'agrément de dépôt de biens archéologiques est adressée, par envoi, à l'AWaP au moyen du formulaire établi par la ministre (voir supra). Elle mentionne au minimum :

- le nom, l'adresse et le statut juridique du demandeur ;
- l'adresse de tout bâtiment destiné au dépôt ;
- pour chaque bâtiment, le nom et l'adresse de la personne responsable du dépôt, ses conditions d'accessibilité et une description succincte des biens archéologiques qu'il contient ;
- les catégories de biens archéologiques pour lesquelles la demande d'agrément est effectuée ;
- si le demandeur est une association sans but lucratif, la demande est accompagnée d'une copie des statuts de l'association publiés au Moniteur belge. Ceux-ci doivent mentionner les dispositions prévues pour la gestion du dépôt en cas de dissolution de l'association.

#### 2. Accusé de réception

Le gestionnaire de dossier de l'AWaP accuse réception de la demande et organise une visite des lieux dans les quarante-cinq jours qui suivent la réception de la demande.

### 3. Visite préalable

Une visite de contrôle est réalisée en présence du gestionnaire du dossier de l'AWaP et du demandeur. Au cours de cette visite, les conditions d'agrément sont passées en revue et le demandeur est invité à exprimer toutes les observations qu'il juge utiles. Celles-ci sont consignées dans le procès-verbal de la visite.

### 4. Avis

Le gestionnaire de dossier soumet à sa hiérarchie le procès-verbal de la visite et transmet son avis et/ou ses recommandations. Sur base des informations fournies, l'Inspecteur général de l'AWaP, ou son délégué, statue sur la demande d'agrément dans les trente jours à compter de la visite des lieux.

### 5. Notification

La décision est notifiée, par envoi quelconque, dans les dix jours de la décision, au demandeur.

5a. Si l'avis est favorable, l'agrément est accordé pour une période de 5 ans renouvelable (→ 8).

5b. Si l'avis est défavorable, l'agrément est refusé et le demandeur peut décider soit d'introduire un recours (7a), soit de mettre le dépôt en conformité (→ 7b).

### 6a. Inventaire des biens archéologiques

Le titulaire de l'agrément communique à l'AWaP un inventaire des biens archéologiques qu'il reçoit en dépôt, en indiquant au minimum à quelles catégories de biens archéologiques ils appartiennent, qui en est propriétaire, de quel site ils proviennent et qui était le titulaire de l'autorisation de fouilles.

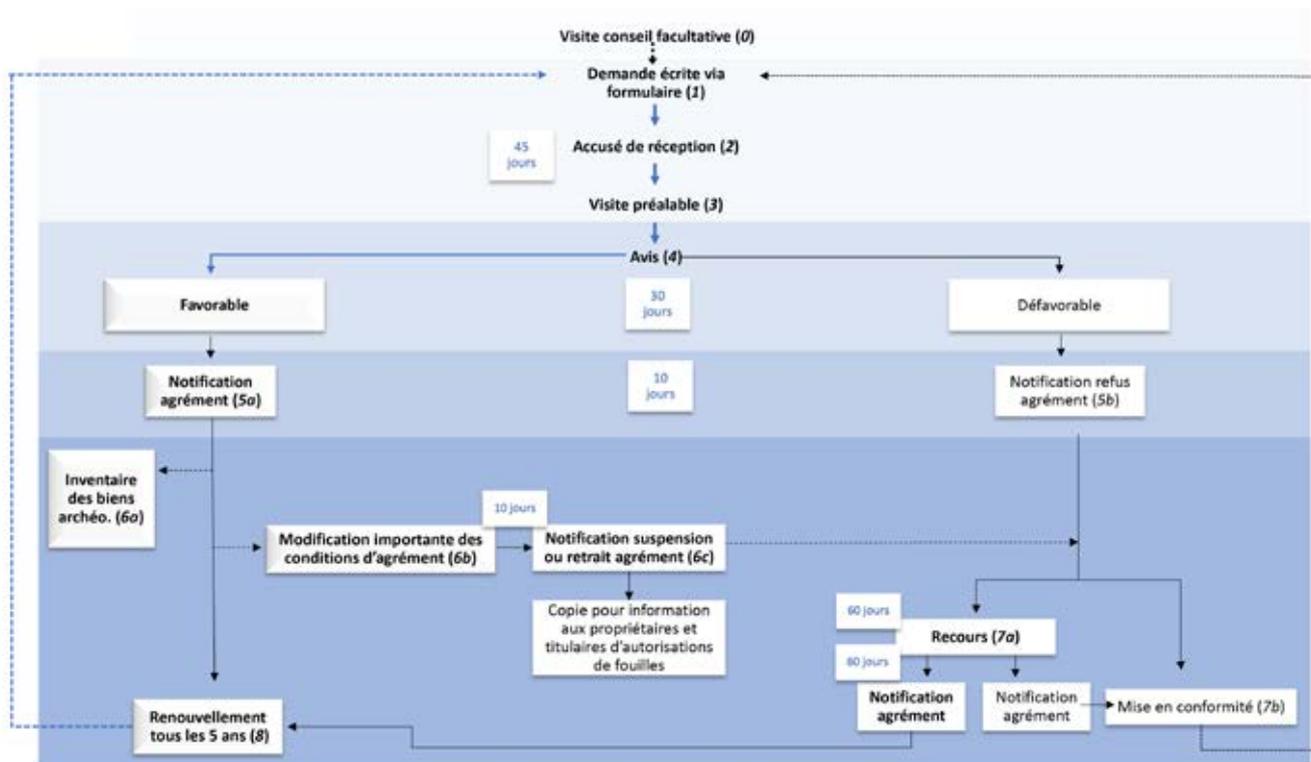


Tableau récapitulatif.

Les modifications à l’inventaire, que ce soit par dépôt ou par retrait de biens archéologiques, font l’objet d’une information envoyée à l’AWaP au moins une fois par an.

**6b. Modification importante des conditions d’agrément**

Le titulaire de l’agrément est aussi tenu de notifier par envoi à l’AWaP, dans les quinze jours, toute modification importante des conditions d’agrément, notamment modification du statut juridique de tout bâtiment, incendie, inondation, infiltration d’eau, contamination par des champignons ou des insectes lignivores, vol, vandalisme, et déviation des normes de température ou d’humidité relative prolongées pendant plus de dix jours consécutifs.

**6c. Suspension ou retrait de l’agrément**

Si l’AWaP constate que le dépôt ne répond plus aux conditions initiales, l’Inspecteur général de l’AWaP, ou son délégué, peut suspendre ou retirer l’agrément. La décision de suspension ou de retrait est adressée, par envoi, dans les dix jours, au titulaire de l’agrément. Une copie de la décision est

envoyée par l’AWaP pour information aux propriétaires des biens archéologiques déposés ainsi qu’aux titulaires des autorisations de fouilles concernés.

**7a. Recours**

Le demandeur débouté peut introduire un recours auprès de la ministre dans les soixante jours qui suivent la réception de la notification de refus, suspension ou retrait de l’agrément. Passé ce délai, ce recours n’est plus recevable. Le recours est adressé par envoi quelconque à l’AWaP. La ministre envoie au demandeur sa décision dans les soixante jours à dater de la réception du recours. En cas de refus, le demandeur peut décider de se mettre en conformité (→ 7b).

**7b. Mise en conformité**

Le demandeur débouté met en conformité le dépôt de biens archéologiques. Il peut demander au gestionnaire de son dossier des recommandations pour améliorer les conditions du dépôt et solliciter une visite-conseil facultative (→ 0). Une fois le dépôt amélioré, le demandeur peut réintroduire une demande d’agrément selon la procédure décrite ci-dessus.

**8. Renouvellement tous les cinq ans**

L’agrément accordé est valable pour une période de cinq ans à dater de la notification. Six mois avant l’expiration du délai, une demande de renouvellement de l’agrément peut être adressée par envoi quelconque à l’AWaP, conformément aux modalités visées précédemment. La procédure de renouvellement de l’agrément suit la même procédure que celle décrite ici pour la première demande.

Claire GOFFIOL

**Renseignements**

+32 (0)477 99 52 84  
 claire.goffioul@awap.be

# CAMPAGNE DE FOUILLE

## AU FIEF DE ROGNON (NIVELLES)

Au printemps 2019, suite à la reprise d'un projet d'aménagement en suspens depuis plus de dix ans, l'AWaP a prescrit une opération de fouilles archéologiques sur des parcelles situées au nord du chemin de la Paix, à Nivelles, en un lieu nommé Fief de Rognon.

Cette décision s'est basée sur les résultats d'interventions archéologiques préventives menées sur ces mêmes parcelles entre 2007 et 2009. Durant l'été 2007, une évaluation des terrains avait permis de cibler plusieurs zones concentrant une grande densité de structures. L'une de celles-ci, longeant le chemin de la Paix, avait ensuite fait l'objet de campagnes de fouilles en 2007, 2008 et 2009, mettant au jour les vestiges d'un habitat délimité par des fossés et daté, sur base du mobilier céramique, du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle.

La prescription des fouilles avait, à l'époque, été motivée par la bonne préservation du terrain, situé à proximité du centre-ville, et par la présence aux alentours de vestiges bâtis médiévaux et modernes.

Via une procédure de marché public, l'asbl Recherches et Prospections archéologiques (RPA) fut mandatée par l'AWaP pour réaliser une ultime campagne de fouilles. Celle-ci se déroula entre août 2019 et juin 2020, avec une période d'interruption de deux mois due d'abord aux conditions météorologiques et ensuite aux mesures de confinement suscitées par l'épidémie de Covid-19.

L'opération a entraîné l'ouverture d'une surface de 8 500 m<sup>2</sup> jouxtant l'espace fouillé en 2007-2009. Elle a livré un peu plus de 500 faits archéologiques dont la majorité a été datée de la période



Fosses d'extraction de limon en cours de fouille. © RPA et SPW-AWaP

médiévale sur base de l'expertise du mobilier céramique. Une petite quantité de mobilier romain a également été retrouvée, généralement en position résiduelle dans des contextes plus récents et du matériel moderne a été mis au jour dans les remblais couvrant le site et dans certaines structures, essentiellement localisées dans la partie orientale de la zone de fouille.

L'analyse de la distribution spatiale du matériel céramique médiéval a permis de constater que la partie septentrionale de l'aire de fouille a principalement livré du mobilier caractéristique du second Moyen Âge, alors que sa partie méridionale, surtout occupée par la zone d'habitat mise au jour en 2007-2009, contenait du mobilier daté du premier Moyen Âge.

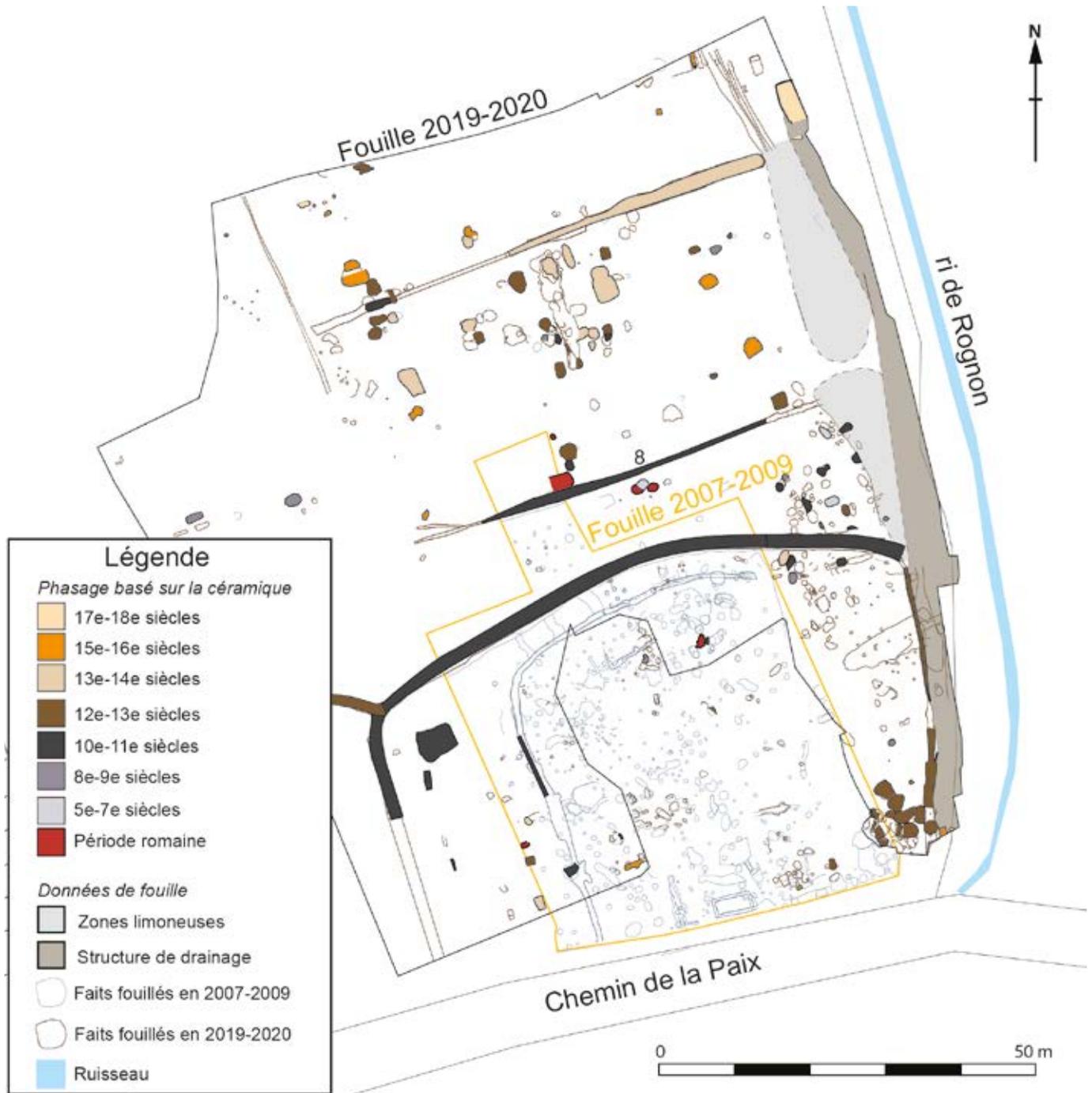
Cette zone d'habitat, dont les limites septentrionales ont été précisées lors de la campagne de 2019-2020, occupe une superficie minimale d'environ 2 900 m<sup>2</sup>. Elle est entourée par un fossé dont le tracé se poursuit vers le sud au-delà de la zone fouillée. L'espace délimité par ce fossé est subdivisé par un fossé de palissade mis au jour en 2007-2009. La palissade semble avoir

joué un rôle structurant, séparant un espace interne occupé par de nombreux trous de poteau, des fosses et quelques foyers d'un espace externe comportant une plus grande variété de structures : un fond de cabane, une structure de combustion, deux sépultures, des fosses et des trous de poteau. L'occupation différente de part et d'autre du fossé palissadé pourrait indiquer une répartition fonctionnelle de l'espace.

Au nord du fossé délimitant l'habitat du premier Moyen Âge, deux fossés parallèles d'axe ouest-sud-ouest - est-nord-est pourraient avoir constitué des limites parcellaires contemporaines. Ils étaient en connexion avec des étendues limoneuses pouvant s'apparenter à des mares.

Les données de fouille indiquent que la zone d'habitat a été abandonnée dans le courant du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle, cédant la place à une nouvelle forme d'occupation des parcelles, qui a laissé moins de traces archéologiques.

Deux ensembles de fosses, l'un situé à proximité de l'angle sud-est de la fouille et l'autre dans la moitié septentrionale du site ont livré du mobilier céramique



Plan général des structures mises au jour durant les opérations archéologiques menées en 2007-2009 et en 2019-2020 au Fief de Rognon (Nivelles).  
© RPA et SPW-AWaP

daté des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Leurs caractéristiques incitent à les lier à des activités d'extraction de limon. Après cette période, il semble que le site ait été destiné à des activités agricoles qui ont peu à peu modifié l'aspect du terrain, aplanissant le relief et entraînant la réalisation de structures de drainage.

L'étude de l'habitat du premier Moyen Âge devra se poursuivre par la mise en commun des données de la campagne 2019-2020 et de celles des opérations précédentes afin de tenter de retracer plus finement son développement.

Nous tenons à remercier tous les membres de l'asbl RPA et de l'AWaP qui ont pris part à cette opération. Que soient également remerciés les spécialistes de l'AWaP ou de l'Institut des Sciences naturelles, céramologues, géologues et anthropologues, qui nous ont fait bénéficier de leur expertise.

Corentin MASSART  
et Hélène JACQUEMIN  
(RPA)

# LA PAIX-DIEU ET SES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES : LE POINT DE VUE D'UNE ÉTUDIANTE EN ANTHROPOLOGIE

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, j'ai eu l'opportunité d'effectuer mon stage de master en anthropologie auprès de la cellule pédagogique de la Direction de la Formation de l'AWaP. Cette expérience fut enrichissante et je souhaite mettre ici en avant les valeurs et objectifs de l'AWaP via le travail des animatrices et des professionnels des métiers du patrimoine qui contribuent à la sensibilisation à notre environnement, tant naturel que culturel.



Activité Compagnons en herbe, atelier gravure sur verre, Paix-Dieu. © SPW-AWaP

Les activités pédagogiques proposées s'adressent à un public varié, alliant une découverte de la notion de patrimoine à une approche des matériaux qui permettent son édification. Plus encore, elles laissent de la place à des travaux d'ateliers en alternance permettant aux stagiaires - enfants, adolescents et adultes - de se familiariser avec des savoirs et savoir-faire.

L'équipe pédagogique m'a accueillie avec bienveillance, tout comme les autres membres du personnel présents sur le site de la Paix-Dieu dont l'archéologue et les professionnels des métiers du patrimoine. Ces personnes sont formées, entre autres, en histoire de l'art, en archéologie ou dans des spécialités permettant la réalisation ou la restauration d'éléments architecturaux. La diversité des formations des agents de l'AWaP est un atout pour les publics invités à suivre les activités pédagogiques. En mêlant les

conceptions et définitions propres à chaque discipline, la notion de patrimoine est enrichie et se dévoile sous ses facettes culturelles, matérielles et immatérielles. Les stagiaires ont l'occasion de découvrir différentes manières de penser et de concevoir le patrimoine, hier et aujourd'hui. Pour démarrer les activités, il leur est proposé de réfléchir à la définition de patrimoine et de confronter leur conception de celui-ci.

Poser la question invite à prendre le temps de s'arrêter sur la définition de patrimoine. C'est quelque chose auquel on tient, un héritage commun à un groupe ou venant de nos ancêtres. Le terme patrimoine prend parfois alors des connotations de vieux, d'ancien, voire de fragile, qu'il est nécessaire de protéger. Tout ce qui compose le site de la Paix-Dieu est utilisé pour affiner la notion de patrimoine et ce, en l'orientant vers le patrimoine matériel, pour ensuite le diriger vers les

pratiques propres à la conservation et la restauration. L'histoire des moniales cisterciennes vient compléter le regard porté sur les bâtiments de l'abbaye. Les stagiaires sont familiarisés avec le site et son histoire en l'arpentant, en observant les objets conservés et en écoutant les animatrices, le guide touristique ou l'archéologue. Le lien entre le passé du site et ses fonctions actuelles est ainsi mis en lumière.

Les siècles passent et la Paix-Dieu continue d'être ouverte à un grand nombre de personnes, tout comme l'était son abbatale. C'est un site comprenant plusieurs bâtiments ayant différentes fonctions. L'ancienne infirmerie et une partie de la ferme sont occupées par un privé qui les utilise pour ses activités et comme domicile. Le reste de l'infrastructure accueille des salles et ateliers ainsi qu'une bibliothèque. En découvrant les activités et les professionnels de tous horizons présents sur

le site, les stagiaires découvrent que le patrimoine n'est pas qu'ancien : il est aussi présent, vivant.

Dans ce présent, des métiers sont alors mis en avant : tailleur de pierre ou d'ardoise, vitrailiste, peintre, dinandier et autres proposent une découverte sensorielle de leur profession. La provenance des matériaux est évoquée, les gestes et techniques pour les manipuler et transformer sont expliqués et essayés. Le temps d'une journée ou d'une semaine, le stagiaire apprend comment la pierre, l'ardoise ou le verre se travaillent à l'aide de différents outils. La manipulation et la réflexion sont mêlées autour de l'objet en création.

Ce travail de réflexion s'applique également au patrimoine bâti. Ce dernier est (re)construit, rénové, restauré avec des techniques traditionnelles et modernes. Lors des ateliers, l'artisan partage son

savoir-faire, parle des innovations en outillage ainsi que de la pérennité d'autres outils. Par exemple, le vitrailiste parle des matériaux, de la manière dont le verre se fissure et se découpe sous l'instrument. Il explique comment manipuler le plomb et comment figoler les soudures pour que le vitrail pensé, ébauché, découpé et assemblé par les stagiaires puisse exister.

Le travail manuel demande une connaissance et une réflexion sur la réalisation en devenir, mais aussi sur les matériaux et les outils. Le stagiaire est amené à réfléchir, penser et expérimenter les gestes d'une pratique. L'artisan effectue ce travail également lorsqu'il transmet ses connaissances à un public. Et c'est en réfléchissant ensemble aux gestes et techniques que les savoir-faire et savoir-être des métiers du patrimoine deviennent intelligibles. Le lien entre le travail manuel et intellectuel se

perçoit. Il est renforcé par une visite guidée – par l'archéologue du site – de la matériauthèque contenant des outils et matériaux du patrimoine bâti de la région. Il est concrétisé par les formations des animatrices, qui se servent de leur parcours pour expliquer aux (jeunes) stagiaires les objectifs et le but de leur visite ludique, sous forme de jeu de piste. En plus d'une revalorisation du travail manuel par les activités pédagogiques, l'équipe démontre l'intrication des formations manuelles et intellectuelles. Les activités de sensibilisation et d'éveil mêlées aux ateliers avec les artisans soulignent la nécessité de penser les gestes, techniques, outils et matériaux employés, ainsi que de réfléchir à ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent devenir.

Marie GLAVIC  
(étudiante en anthropologie  
de l'ULiège)

## VOUS VOUS INTÉRESSEZ À LA CONSERVATION ET À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE ?

N'attendez plus ! Ces deux formations diplômantes adaptées à votre profil vous sont proposées.

### Gestionnaires de chantier patrimoine

Vous êtes chefs de chantier, charpentiers, tailleurs de pierre, chefs d'équipe, bacheliers en construction et vous vous intéressez à la conservation et à la restauration du patrimoine ? Inscrivez-vous à cette formation d'un an organisée en horaire décalé (le mardi soir et le samedi ; 7 heures/semaine) par le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay et l'IFAPME à Villers-le-Bouillet).

Ce *cursus* vise la formation de professionnels avertis et compétents en matière de conservation et de restauration du patrimoine bâti. À l'issue d'une année d'apprentissage au contact de praticiens de haut niveau transmettant leur métier avec passion, vous serez capable de développer une gestion

appropriée et spécifique des chantiers patrimoniaux.

Intéressés ? Nous vous invitons à participer à une séance d'information organisée le 14 septembre, à 18h, au Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme à Villers-Le-Bouillet.

### Le master de spécialisation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier

À l'initiative du Centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu (AWaP) à Amay, les partenaires universitaires francophones (UCLouvain, ULB, ULiège, UMon, UNamur) ainsi que la Haute École Charlemagne ont rassemblé leurs compétences pour élaborer ce programme de spécialisation dont le Centre constitue l'ensemblier et dont il assure le secrétariat administratif. Vous êtes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction,

archéologues, historiens de l'art désireux d'élargir vos compétences ? Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti ? N'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de l'UCLouvain (institution de référence).

#### Renseignements

Gestionnaires de chantier patrimoine

Christine Caspers

+32 (0)85 410 384

christine.caspers@awap.be

IFAPME, Claire Suffys / July Paulus

+32 (0)85 27 13 40

www.centrelhw.ifapme.be

Master interuniversitaire

Anne-Françoise Barthelemy

+32 (0)85 410 365

annefrancoise.barthelemy@awap.be

www.masterpatrimoine.be

# LES WEBINAIRES DE LA DIRECTION DE LA FORMATION DE L'AWAP : OPPORTUNITÉS ET NOUVEAUTÉS

Depuis mars 2020, les mesures sanitaires prises pour contrer la propagation de la pandémie de la Covid-19 ont régulièrement et souvent interrompu, pour de longues périodes, les formations dispensées sur les deux sites classés de nos deux Centres des métiers du patrimoine situés à Amay (ancienne abbaye de la Paix-Dieu) et à Soignies (Pôle de la pierre, ancienne Grande Carrière Wincqz).

Ainsi que de nombreuses autres institutions qui dispensent des formations et un enseignement en Belgique, la Direction de la Formation aux métiers du patrimoine a dû s'engager résolument dans une réorganisation de l'offre en proposant un enseignement à distance par le biais de webinaires, ces séminaires interactifs à distance via Internet, mêlant intervention filmée du conférencier, présentation de supports pédagogiques (diapositives, documents audiovisuels) et interaction du public.

## Les (précédentes) formations en présentiel

Les formations spécialisées que nos Centres des métiers dispensent, comportent normalement toujours une partie théorique mais surtout une partie pratique au sein de nombreux ateliers d'application aux techniques de restauration des bâtiments anciens, dirigés par une septantaine d'artisans-formateurs. Quant aux Centres mêmes, ils constituent à la fois des lieux d'apprentissage et des supports pédagogiques privilégiés puisqu'ils sont précisément implantés dans des sites classés qui ont fait l'objet de restaurations successives.



Vue de nuit du colombier de la Paix-Dieu. G. Focant © SPW-AWAP

On ajoutera aussi l'organisation de chantiers-école, à l'extérieur de nos Centres, qui visent à restaurer certains bâtiments ou constructions diverses, en ce compris les parcs, jardins et cimetières; ces chantiers-école étant situés majoritairement en Wallonie, mais aussi parfois à Bruxelles, en Flandre, en France, au Grand-Duché de Luxembourg - voire dans des pays lointains, dans le cadre de la coopération internationale.

La transmission des gestes et des savoir-faire qui constituent les missions fondamentales de nos Centres avait été exclusivement conçue et envisagée jusqu'à présent par le biais des apprentissages réalisés sur place, mettant en présence les artisans-formateurs, les professeurs d'université

ou conférenciers d'une part et leurs apprenants d'autre part.

De même, les lieux physiques que sont les monuments et sites au sens large ont une importance réelle et prégnante dans les autres formations, plus longues et diplômantes (master interuniversitaire en conservation-restauration dont la Paix-Dieu est l'ensemblier et le certificat de gestionnaire de chantier de patrimoine, avec l'IFAPME); formations qui comprennent des visites de chantiers et des visites de sites restaurés ou en cours de restauration (dont celles de nos propres Centres) et qui font partie intégrante du cursus et de l'apprentissage de ce qu'est le patrimoine et sa conservation.

### **Un défi et des adaptations : la création de webinaires et d'un service de support scientifique à la demande**

Ne pouvant organiser les cours et formations en chair et en os, le défi à relever était donc de taille : peut-on transmettre nos apprentissages par Internet seulement ? L'expérience du « vécu », la transmission charismatique de la passion du métier, l'expérience professionnelle et son processus itératif d'essais et d'erreurs à propos de techniques spécifiques sur des matières particulières (chaux, enduits et badigeons, ardoises, zinc...), travaillées à la main, peuvent-ils passer par ce moyen numérique qu'est le webinaire, avec ses vidéos et diapositives ; moyen devenu quasiment exclusif en temps de pandémie ?

La première réflexion s'est centrée sur les types de formations envisageables pour organiser des webinaires dans ce contexte particulier de pandémie, en premier lieu sur les formations théoriques ou les formations techniques qui ne nécessitent pas - ou moins - de manipulations avec de la matière tangible. Il revient au Pôle de la pierre (S. Mainil et B. Lemmens) d'avoir initié cette démarche au travers d'une série de webinaires gratuits (les 23 et 30 avril 2020 et le 7 mai 2020) consacrés aux nouvelles technologies et, en particulier, celles de la restitution en trois dimensions de bâtiments et objets, ouverts à tous publics. Cette formation à distance a rassemblé une cinquantaine de personnes.

Le deuxième cycle de webinaires conçu par I. Boxus et S. Mainil avec la collaboration de l'auteur de ces lignes, a été mis sur pied à l'occasion d'une formation accélérée rendue nécessaire à destination des équipes de terrain de l'AWaP, chargées de réaliser l'inventaire des ascenseurs domestiques anciens et remarquables à la demande de la ministre du Patrimoine, V. De Bue. Cette formation était également ouverte à nos collègues de la Région Bruxelles-Capitale. Celle-ci s'est déroulée les 30 novembre et 1 décembre 2020 et a rassemblé les intervenants suivants : J. Bertrand (Homegrade), F. Asinari (asbl Save Our Elevators), J.-P. Lannoy (CEFIM - Centre d'Étude et de

Formations immobilières), P. Mariën et G. Soubasis, artisans et experts techniques. Une vingtaine d'agents y ont participé.

Le troisième cycle a concerné l'inventaire du patrimoine industriel (et ferroviaire) du 8 février au 30 mars 2021, à destination de nos collègues de l'AWaP chargés de réaliser, également à la demande de la ministre du Patrimoine, un inventaire de ce patrimoine spécifique qui fait l'objet d'un autre article dans le présent numéro de *la Lettre du Patrimoine*. Une trentaine de nos collègues en ont fait partie.

Fait notable, l'organisation de ces conférences à distance a été l'occasion de fournir un support scientifique à nos collègues en charge de cet inventaire des sites industriels et de leurs équipements. En effet, une extension de formation sous la forme d'un certain quota d'heures de consultance auprès des conférenciers experts a été mise en place afin de répondre à certaines questions spécifiques qui se poseront aux équipes de l'AWaP en charge de l'inventaire.

Les Centres des métiers œuvrant pour tous les patrimoines et leur valorisation, on pointera également les webinaires organisés sur le thème des murs érigés selon la technique ancestrale de la pierre sèche et ses filières. Les aspects économiques, écologiques, patrimoniaux et paysagers y ont été abordés avec les partenaires du programme Interreg éponyme en Grande Région. Quatre modules thématiques ont ainsi été diffusés : la technique (19 février 2021), la recherche scientifique (26 février 2021), la formation professionnelle (5 mars 2021) et le marché (12 mars 2021). Les enregistrements sont disponibles sur simple demande ([christine.caspers@awap.be](mailto:christine.caspers@awap.be)).

### **Politique de la Formation aux métiers du patrimoine : six nouveautés apportées par l'instauration de webinaires ou à l'occasion de leur lancement**

En termes de publics-cibles, nous avons dorénavant étendu notre champ d'action à une nouvelle catégorie : les agents de l'AWaP (et les agents d'autres entités

### **Les webinaires ont contribué à développer un nouvel axe : celui du patrimoine technique.**

fédérées, en charge de cette matière). Cette extension constitue une nouvelle mission endossée par la Direction de la Formation et qui a pu être implémentée rapidement grâce à la création de deux des trois premiers webinaires susmentionnés.

En termes de thèmes de formation, les webinaires ont contribué à développer un nouvel axe : celui du patrimoine technique, qui n'a pas toujours été, à vrai dire, suffisamment pris en compte au sein des administrations wallonnes du patrimoine ces dernières décennies et qu'il convient de remettre en exergue. On remarquera que ce projet préexistant d'extension thématique a pu se réaliser grâce à l'initiative de la ministre du Patrimoine, tant pour l'inventaire à réaliser pour les ascenseurs remarquables que pour le patrimoine industriel.

En termes de méthode et d'outils, une collecte des besoins spécifiques sur ces différents thèmes a été organisée auprès de nos collègues en vue de mieux cerner et d'affiner le contenu des formations. Cette démarche plus participative et plus modulaire est appelée à s'appliquer à l'avenir aux autres formations, quel qu'en soit le public.

Également, des questionnaires à remplir après les formations ont été conçus par les experts conférenciers, permettant aux apprenants de conforter leurs acquis. Enfin, un « service après-vente » de consultance a été mis en place, comme mentionné antérieurement, pour le suivi du travail de nos collègues sur le terrain.

Enfin, dernière nouveauté en termes de types d'intervenants, la Direction de la Formation veillera à l'avenir à associer étroitement, non seulement les experts techniques, académiques ou les artisans mais aussi des représentants des communautés patrimoniales, à savoir les associations de citoyens engagés dans l'étude, la défense et la promotion des patrimoines. Cette nouvelle implémentation vise à (ré)concilier davantage l'approche du patrimoine qui avait cours au sein de l'AWaP et des entités administratives qui l'ont précédée avec une nouvelle mise en œuvre de la conservation dite intégrée de ce patrimoine, telle que promue par le Conseil de l'Europe ; ceci visant à rendre l'AWaP plus inclusive vis-à-vis des parties prenantes de son écosystème économique et sociétal. Il s'agit donc, en définitive, de contribuer à rendre l'action de l'AWaP plus durable en faveur du patrimoine culturel en Wallonie.

Au cours des échanges avec nos collègues, il est notamment apparu qu'une formation relative aux recommandations et dispositifs internationaux existants dans le domaine de la préservation et de la conservation des patrimoines, mériterait d'être organisée pour un approfondissement ou une mise à niveau des nouveaux agents de l'AWaP (et des autres entités fédérées) ; ce qui devrait pouvoir être mis en œuvre prochainement.

Par ailleurs, C. Robinet à la Paix-Dieu à Amay et S. Mainil au Pôle de la pierre à Soignies travaillent actuellement au passage en ligne de la formation « Théorie générale » ou « Le patrimoine architectural, son contexte, ses métiers, un site ». Cette formation (obligatoire pour tout nouvel apprenant des deux Centres), conçue sous la forme d'un MOOC (*Massive Open Online Course*), permettra à chaque participant (agents AWaP et SPW, professionnels, grand public...) de prendre connaissance des contenus théoriques à son propre rythme et aux moments qu'il souhaite.

Un complément en présentiel (visite des sites et exercices de relevé et d'observation en collaboration avec la matériauthèque de la Paix-Dieu) sera ensuite proposé.

Ariane FRADCOURT

### Formation qualifiante de perfectionnement aux techniques de construction d'un mur en pierre sèche

**Vous pratiquez la pierre sèche comme activité professionnelle  
et vous êtes désireux de valider vos compétences et de vous qualifier  
dans cette technique ?**

Inscrivez-vous à la formation professionnelle organisée par l'organisme français de formation « Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » et l'Agence wallonne du Patrimoine et présentez le **Certificat de Qualification professionnelle** (C.Q.P.)

#### Ouvrier professionnel en pierres sèche

- Dates** du 17 au 21 mai et du 20 au 24 septembre 2021
- Lieu** Au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay
- Coût** 1560 € (coût total : 3900 € dont 60 % pris en charge par le projet Interreg « Pierre sèche en grande Région »)
- Renseignements** cathieoneill@abps.fr • +33 (0)632 08 84 67  
christine.caspers@awap.be • +32 (0)479 655 341



# LE PATRIMOINE INDUSTRIEL AU CŒUR D'UNE FORMATION SUR MESURE POUR LES AGENTS DE L'AWAP



Lusine Carsid, rue de Marchienne à Charleroi. G. Focant © SPW-AWaP

**Dans le cadre de la réalisation d'un inventaire du patrimoine industriel en Wallonie, la Direction de la Formation aux métiers du patrimoine a organisé une formation sur cette thématique à l'intention des agents de l'AWaP chargés de cette mission. Cette formation a été conçue en interne par les coordinateurs des Centres.**

Le programme, initialement conçu pour être dispensé en présentiel, a été adapté en raison des conditions sanitaires. Il s'est donc déroulé du 8 février au 30 mars 2021, exclusivement sous la forme de quinze webinaires répartis en six cycles, d'une durée de deux heures chacun.

Chaque cycle présentait une approche spécifique permettant aux participants de se familiariser avec ce patrimoine encore méconnu et leur apportant des clés de lecture et d'analyse à travers une approche multicritères et pluridisciplinaire (incluant l'architecture, l'analyse des matériaux et des structures, les technologies, les sources de pollution des sols au cours de l'histoire du site...).

Le premier cycle de la formation, intitulé *De l'élément économique à sa patrimonialisation. Définition et approche architecturale*, a été assuré par J. Cenci (faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons et enseignant en master de spécialisation). Dédiée à la définition du thème et à ses particularités, cette approche architecturale a ensuite développé une méthodologie d'inventaire et un outil d'aide à la décision afin d'identifier les valeurs patrimoniales d'un bâtiment industriel. Des exemples internationaux de réaffectation de sites industriels à l'étranger ont permis d'illustrer cette démarche.

L. Debailleux (faculté polytechnique – Service de Génie architectural et urbain de l'Université de Mons et enseignant en master de spécialisation), s'est ensuite intéressé aux matériaux abondamment utilisés dans les bâtiments industriels (maçonneries, béton, bois, métal), aux dégradations fréquemment observées ainsi qu'aux solutions techniques préconisées en vue de leur conservation.

Le troisième cycle, animé par A. Péters, archéologue, collaborateur scientifique à l'ULiège et fondateur de l'asbl sitesH, a été consacré à une approche technologique, notamment en rappelant les balises relatives à l'histoire industrielle du pays et à l'histoire de la gestion du patrimoine industriel. Il a par ailleurs développé les typologies des techniques, des procédés et des outils.

O. Deféchereux et X. Louis, (Centre d'histoire des sciences et des techniques de l'ULiège) ont ensuite présenté une méthodologie d'approche de l'étude des sols et ont fait part de leur expérience dans le cadre de la dépollution d'anciens sites industriels.



Floriffoux. G. Focant © SPW-AWaP

Les différentes structures retrouvées dans les bâtiments industriels ont fait l'objet d'une cinquième partie. Au fil de ce module, M. Provost, ingénieur civil en construction, professeur retraité de l'ULB et enseignant en master, a donné aux participants des indices leur permettant d'identifier si un bâtiment ou un site dans son ensemble, une partie de celui-ci ou même un élément de structure fait partie ou non du patrimoine d'ingénierie et peut être considéré comme remarquable.

Le dernier cycle a été l'occasion de présenter une typologie particulière en mettant en lumière le travail d'une communauté patrimoniale, en l'occurrence l'asbl Chemins du Rail active dans la connaissance et la valorisation du patrimoine ferroviaire. G. Perrin, conseiller technique de l'asbl et par ailleurs auteur d'un *Dictionnaire du patrimoine ferroviaire* (*Dossiers de l'IPW* n° 12, 2013), a

transmis son expérience acquise depuis de nombreuses années au cours d'une présentation richement documentée et illustrée.

Cette formation théorique pourrait être complétée par des exercices d'application sur le terrain dans les prochains mois, dès que les conditions sanitaires le permettront, et par le recours à l'expertise des différents formateurs par les agents de l'AWaP.

La Direction de la Formation envisage par ailleurs d'organiser à nouveau cette formation en l'ouvrant à tous les agents du SPW ainsi qu'au public externe. Des dates pour cette nouvelle session seront prochainement disponibles.

Sébastien MAINIL

### Le catalogue des formations des Centres des métiers (juillet à décembre 2021) est paru

Comme vous avez pu le constater en ce début d'année 2021, le catalogue des formations de la Direction de la Formation aux métiers du patrimoine a revêtu une nouvelle forme et une nouvelle périodicité. En proposant un calendrier semestriel, les Centres des métiers du patrimoine souhaitent davantage actualiser et adapter leur

offre de formations, en fonction des conditions sanitaires en vigueur mais aussi des besoins.

À l'avenir, ce programme sera disponible de façon préférentielle sous une forme électronique. Un nombre limité d'exemplaires imprimés restera néanmoins disponible sur simple demande.

Si vous souhaitez rester informés de manière plus complète et plus régulière, la Direction de la Formation vous invite à vous inscrire à une liste de diffusion en envoyant une simple demande aux adresses génériques : [infopaixdieu@awap.be](mailto:infopaixdieu@awap.be) ou [infopoledelapierre@awap.be](mailto:infopoledelapierre@awap.be).

# LE CHÂTEAU RENAUD À VIRTON. UNE FORTIFICATION DU BAS-EMPIRE ROMAIN

La fortification de Château Renaud, fouillée entre 1977 et 1990, est un site romain majeur de Wallonie pour la qualité et l'abondance quasi uniques des vestiges découverts. Ceux-ci ont permis de retracer l'histoire de son occupation qui se déroula essentiellement entre 350 et 430 de notre ère.

**A**u cœur du pays gaumais, la forteresse est installée sur une colline sableuse située à mi-distance de la grande chaussée qui reliait Reims à Trèves et du vicus gallo-romain de Virton-Saint-Mard. Son exploration archéologique, entreprise par le Service national des Fouilles, puis par l'ancien dénommé Service des Fouilles de la Région wallonne, fut motivée par des pillages qui menaçaient le site. Elle a révélé que le sommet ovalaire de la butte avait été ceinturé par une muraille de pierre, terminée par une tour-porte, et prolongée par une palissade en bois qui protégeait une superficie d'environ 2 ha. Le tronçon en pierre avait été élevé avec des blocs de remploi, souvent sculptés, qui avaient appartenu à des monuments funéraires du Haut-Empire romain. Cette structure sera remplacée dans un second temps par un mur de bois et de terre. Les nombreux vestiges de l'habitat, dont un fond de cabane, étaient concentrés contre le flanc intérieur du mur d'enceinte.

Le matériel recueilli ne compte pas moins de 1 600 pièces de monnaie, une céramique abondante et variée, ainsi que des verreries, une large gamme d'accessoires en métal et en pierre qui révèlent la présence d'une communauté

économiquement prospère de militaires et peut-être aussi de civils.

Deux puits à eau, profonds d'une trentaine de mètres chacun, ont livré un matériel exceptionnel. Ils avaient été comblés en plusieurs étapes et finalement abandonnés vers la fin de l'occupation du site. Les puits ont livré chacun un important dépôt d'objets métalliques, d'une trentaine de kilos, où figure une exceptionnelle statuette en bronze de Cupidon, ainsi que des autels en pierre et des restes d'une statue en

ronde-bosse qui auraient appartenu à un sanctuaire. Ils contenaient aussi des restes fauniques et des os humains, des objets en cuir et en bois exceptionnellement préservés dans ce milieu anaérobie. Leurs remblais,

soigneusement analysés par de nombreux spécialistes, nous permettent de nous faire une idée de la diète des occupants. Nous connaissons ainsi la nature des céréales cultivées, des fruits consommés dont certains furent importés du bassin méditerranéen, le vaste choix des plantes condimentaires ainsi que le gibier et les animaux d'élevage qui y furent abattus.

---

L'étude du Château Renaud a permis de distinguer deux périodes d'occupation principales qui correspondent à deux époques agitées.

---



L'étude du Château Renaud a permis de distinguer deux périodes d'occupation principales qui correspondent à deux époques agitées, marquées par des incursions et des menaces de barbares, l'une entre 350 et 367 et l'autre entre 380 et 430 de notre ère.

Les auteurs principaux de cette monographie sont R. Brulet, A. Cahen-Delhaye, F. Hanut, J. Lallemand (\*), C. Massart, Ph. Mignot et J. van Heesch.

Près du carrefour de « Croix-Rouge », le site de la fortification a été aménagé et est accessible aux visiteurs ; les objets qui y ont été découverts sont exposés au Musée gaumais de Virton.

Anne CAHEN-DELHAYE

CAHEN-DELHAYE A. (dir.), 2021. *Le Château Renaud à Virton. Une fortification du Bas-Empire romain*, AWaP, Namur (Études et Documents, Archéologie, 41), 650 p., 40 €.

# JUPILLE-SUR-MEUSE, LE SANCTUAIRE DE L'AGGLOMÉRATION GALLO-ROMAINE

Installée sur la rive droite de la Meuse, la commune de Jupille fut le siège d'une agglomération gallo-romaine d'une vingtaine d'hectares dont le nom antique ne nous est pas parvenu.

Appartenant à la *civitas Tungrorum*, cité occupant au Haut-Empire la partie occidentale de la province de Germanie inférieure, elle se développa vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. à 23 km à peine de son chef-lieu, l'actuelle ville de Tongres, *Atatuca Tungrorum*.

Depuis 1999, le cœur historique de cette localité a bénéficié d'une surveillance attentive de la part du Service des Fouilles en province de Liège du Ministère de la Région wallonne, aujourd'hui Direction opérationnelle Zone est de l'AWaP. Dans ce cadre, une parcelle, propriété de la fabrique d'église de Jupille-Saint-Amand, fut explorée méthodiquement entre 2003 et 2005. Cette fouille préventive, conduite par l'équipe archéologique du Foyer culturel de Jupille-Wandre sous la supervision de la Direction extérieure de Liège I, a contribué à illustrer l'évolution d'un quartier situé en bordure de la plaine alluviale.

La première occupation se rattache à l'histoire de l'agglomération, avec la découverte d'un sanctuaire consacré à Apollon, honoré sous une forme locale encore inédite, *Smerturix*. La stratigraphie appuie un scénario dont la trame dévoile, en cinq états archéologiques, la dynamique de ce lieu de culte créé au début de la période flavienne le long d'une rue considérée comme le prolongement intra-muros de la chaussée venant de Tongres. Elle permet de mesurer l'importance de plus en plus grande accordée à la monumentalisation du cadre architectural dans le déroulement des pratiques religieuses. Les quelques témoignages conservés en démontrent d'ailleurs toute la diversité : offrandes miniatures, dépôts rituels, vestiges de

sacrifice et de cérémonies accompagnées de banquets et peut-être même l'exercice de pratiques thérapeutiques.

Ces transformations architecturales s'accompagnent d'un programme décoratif résultant d'un acte évergétique émanant des autorités ou de la communauté de l'agglomération. Il se compose de sobres colonnes toscanes et d'antéfixes, mais aussi de sculptures libres et d'une colonne de Jupiter dont subsiste uniquement l'image d'un Apollon solaire.

Délaissé au plus tard dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., le lieu reste fréquenté de façon occasionnelle dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., à une époque où l'agglomération elle-même livre encore de maigres témoignages d'occupation. La découverte de numéraire, indice assez fréquent de la continuité des pratiques religieuses dans les sanctuaires tardifs, suggère que le temple est sans doute toujours reconnu en tant que tel au début du Bas-Empire. Il s'agit là d'une nouvelle attestation du maintien du polythéisme dans la partie centrale du territoire de Tongres, au même titre que les découvertes effectuées à Liberchies, Namur ou encore Clavier-Vervoz.

Les ruines du sanctuaire continueront de marquer le paysage jusqu'à l'époque carolingienne. L'espace religieux est



reconverti en cimetière et des tombes sont creusées au milieu des maçonneries arasées et nivelées. Leur découverte confirme la présence d'une petite communauté, après un abandon de près de quatre siècles, au moment même où les textes nous révèlent l'existence d'une résidence palatiale occupée un temps par Charlemagne, et dont les traces archéologiques font encore défaut.

Catherine COQUELET

COQUELET C. (dir.), 2021. *Jupille-sur-Meuse. Le sanctuaire de l'agglomération gallo-romaine*, AWaP, Namur (Études et Documents. Archéologie, 43), 240 p., 21 €.

# LA VIEILLE CENSE DE FUMAL. ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE PRÉALABLE À SA RÉNOVATION

« La Vieille Cense » ou « Cense d'al Fosse » se dresse à proximité du château de Fumal (Braives), sur un éperon schisteux dominant le village et la Mehaigne. Classé comme monument en 1933, cet ancien corps de logis de ferme constitue l'un des plus anciens édifices civils conservés en Hesbaye.

Avec ses façades en pierre ajourées de fenêtres à croisée coiffées de linteaux en accolade, ses cheminées délicatement moulurées, ses portes intérieures en pierre taillée, les vestiges d'un dallage en damier, sa charpente, il illustre admirablement le développement du gothique tardif dans nos régions. Selon l'étude historique ainsi que les millésimes et armoiries gravés sur la façade et sur une cheminée, le bâtiment aurait été érigé en 1564-1565 à l'initiative d'Henri III de Fumal, fils cadet du châtelain, Jean I de Fumal. La construction semble unitaire et homogène et, hormis un agrandissement visiblement récent à l'arrière, on serait tenté d'en rester là. Pourtant, l'étude archéologique, menée par l'AWaP préalablement à la réalisation d'un vaste projet de rénovation, livre des conclusions bien différentes. En effet, cette construction est plus ancienne et plus complexe qu'il n'y paraît : elle est le fruit de l'appropriation de constructions préexistantes, localisées dans la partie arrière de l'édifice. Les structures érigées au XVI<sup>e</sup> siècle y prennent appui ou s'y adossent. Parmi les vestiges réappropriés, on retiendra un bâtiment médiéval érigé sur cave et doté d'au moins une façade en pan-de-bois, se développant sur une quinzaine de mètres de longueur. Cette structure, hourdée de torchis, deviendra mur

intérieur et servira de support aux nouveaux pans-de-bois, à la charpente et aux sommiers mis en place au XVI<sup>e</sup> siècle. Alors que l'on suspectait un agrandissement vers le nord, c'est donc dans la direction opposée que l'ouvrage s'est développé. Ce choix constructif aura des répercussions importantes sur le comportement statique du bâtiment. En effet, le pan-de-bois primitif reçoit désormais des charges élevées ; au fil du temps, il s'affaisse et se fragilise. D'autres choix constructifs, comme l'absence de liaison des refends à la façade méridionale mais aussi la composition de la charpente qui voit ses fermes et sa panne faîtière interrompues par les corps de cheminée, génèrent un ouvrage manquant de cohésion. Malgré les carences structurelles, peu d'interventions sont identifiées au cours des deux siècles suivants, à l'exception de la création, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au XVII<sup>e</sup> siècle, d'un corridor précédant la porte d'entrée et menant à un escalier en vis, localisé en vis-à-vis, ainsi que le percement dans la façade principale de deux baies à simple jour et linteau en accolade, destinées à éclairer cet espace de circulation.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle a lieu une autre importante campagne de travaux. Celle-ci touche majoritairement la partie arrière de l'édifice : la façade postérieure est (re-) construite en moellons sur deux niveaux et est ajourée de baies à encadrement en brique. Les fenêtres datant du XVI<sup>e</sup> siècle perdent leurs croisées au rez-de-chaussée et leurs appuis sont abaissés ; d'autres sont rebouchées. À l'intérieur, une large part du pan-de-bois primitif mais aussi de ceux qui le complètent au XVI<sup>e</sup> siècle disparaît au profit d'une maçonnerie en brique, déportée vers le sud afin d'élargir les pièces arrière et de supporter les nouvelles fermes couvrant l'extension. La construction de ce nouveau



refend engendre la disparition d'une partie de la charpente primitive. Ces interventions fragilisent davantage la construction.

Malgré ses faiblesses structurelles liées principalement à la réappropriation de structures préexistantes, ce patrimoine nous est parvenu dans un très bon état de conservation. Il ne serait donc pas seulement l'un des plus anciens bâtiments civils conservés en Hesbaye mais il en constituerait l'un des exemples les plus remarquables. Sa récente rénovation, confiée à l'architecte A. van Oldeneel par la propriétaire, M.-V. Mincé du Fontbaré, lui assure une belle pérennité.

Fruit d'une recherche interdisciplinaire, l'ouvrage qui vient de paraître dans la collection *Rapports* de l'AWaP, propose une plongée dans le temps afin de découvrir les origines de cette magnifique construction, les grandes étapes de son évolution et une mise en lumière des personnes qui ont œuvré à sa destinée.

Caroline BOLLE

BOLLE C., 2021. *La Vieille Cense de Fumal*, AWaP, Namur (Rapports, Archéologie, 5), 80 p., 6 €.

# CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE

La *Chronique de l'Archéologie wallonne* est un périodique de l'AWaP. Les travaux archéologiques que mènent en Wallonie les agents et les différents partenaires sont ainsi publiés annuellement. Un index des volumes parus se trouve sur le site internet [www.wallonie.be/patrimoine/caw](http://www.wallonie.be/patrimoine/caw).

Le volume n° 28 présente les activités archéologiques menées en Wallonie en 2019.

Gaëlle DUMONT

*Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, AWaP, Namur, 266 p., 12 €.



## Renseignements - Éditions de l'AWaP

+32 (0)81 23 07 03 - [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be) - AWaP, Direction de la Promotion du Patrimoine - Rue Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)  
Également en vente à l'Archéoforum de Liège - Sous la place Saint-Lambert - 4000 Liège - +32(0)4 250 93 70 - [infoarcheo@awap.be](mailto:infoarcheo@awap.be)

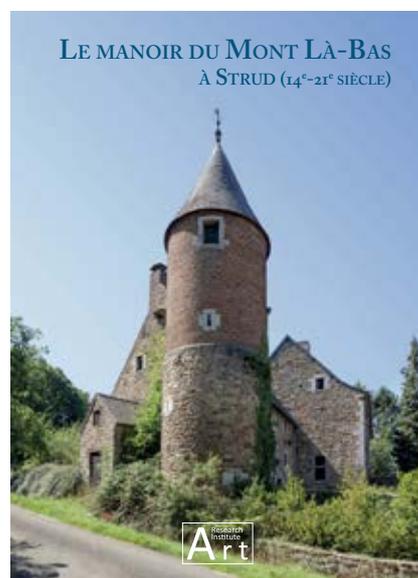
## LE MANOIR DU MONT LÀ-BAS À STRUD (14<sup>e</sup> - 21<sup>e</sup> SIÈCLE)

**Strud, petit village condruzien au sud d'Andenne, d'origine médiévale, héberge un joyau féodal inconnu du patrimoine wallon, le manoir du Mont Là-Bas. Aujourd'hui, le complexe de bâtiments, dont il fait partie, cache un noyau médiéval du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.**

Le soupçon de ces origines médiévales a encouragé d'abord le propriétaire, C. Simon, et ensuite ses amis, Hendrik et son fils Fr. Doperé, à creuser le sujet et à vérifier ce qu'il en était réellement. Les premières recherches, surtout historiques, furent entamées en 1970 par H. Doperé par l'étude des feudataires et propriétaires du fief à Strud, dont faisait partie le manoir, et du fief du Mont. Récemment, C. Simon a exprimé le souhait de voir l'étude de son manoir publiée et a recontacté Fr. Doperé. C'est alors qu'il fut décidé d'éditer un livre. Fr. Doperé, par sa spécialisation en archéologie médiévale et en castellologie, a proposé de réétudier

le manoir et ses pierres taillées à la lumière des acquis récents dans ces domaines. L'ouvrage qui résulte de cette collaboration intense contient trois chapitres, organisés en chronologie inversée. Après la préface par Ph. Destatte, directeur général de l'Institut Destrée, J. Toussaint retrace les conditions exceptionnelles qui ont mené à l'achat du manoir par C. Simon en 1961 et à sa restauration à partir de 1962. Vient ensuite l'article par feu H. Doperé sur les feudataires et les propriétaires depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au propriétaire actuel, suivi à son tour par la nouvelle étude archéologique du manoir par Fr. Doperé. Fr. Tourneur a rédigé un article sur la géologie et la provenance probable des pierres du manoir. J. Toussaint clôture l'ouvrage avec un inventaire exhaustif de l'iconographie connue du manoir par différents artistes.

Grâce à la confrontation des données historiques avec la structure architecturale particulière du manoir, il a été possible d'identifier un bâtiment féodal, qui, bien qu'il fût le siège d'une seigneurie à Strud, ne correspondait ni à la typologie des châteaux forts, ni à celle des maisons fortes connues, comme,



© M. Van Coile, Rochefort

par exemple, celle de Crupet. Que la découverte de ce type de construction féodale particulière puisse encourager l'identification d'autres bâtiments de ce type, encore trop peu étudiés de nos jours.

Frans DOPERÉ

DOPERÉ H. & FR., 2021. *Le manoir du Mont Là-Bas à Strud (14<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle)*, ARI, Jambes, 152 p., 37 €.

## Renseignements

Art Research Institute  
Rue d'Enhaive, 270 - 5100 Jambes  
+32 (0)495 50 43 62  
[jacques.toussaint@artinstitute.be](mailto:jacques.toussaint@artinstitute.be)

# UN ARTISANAT HUTOIS MÉCONNU : DES REBUTS DE FABRICATION DE GRÈS MODERNE RETROUVÉS PLACE SAINT-JACQUES À HUY

Le Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts (CHSBA) est une asbl fondée en 1875, dont le but est de promouvoir les sciences archéologiques et historiques de Huy et sa région.

Par l'organisation de conférences, par la publication d'articles de niveau scientifique et d'*Annales* dédiées à l'histoire et l'archéologie, l'association entend mettre à portée de tous l'histoire locale.

Le CHSBA a également collaboré à la réalisation de fouilles archéologiques, en collaboration avec les services archéologiques de la Région wallonne, sur le territoire hutois.

Le tome LXI des *Annales* de l'association vient de sortir de presse. Dans ce volume figure un article de M. Pirson, archéologue céramologue, qui collabore régulièrement avec l'AWaP et l'asbl Recherches et Prospections archéologiques.

En 1999, à la demande de la Ville de Huy et dans le cadre du réaménagement de la place Saint-Jacques, deux sondages ont été réalisés par le CHSBA qui bénéficiait d'une subvention de la Région wallonne pour réaliser des fouilles dans la région hutoise. Les recherches, coordonnées par le Service de l'archéologie de Liège (aujourd'hui la Direction de la Zone est de l'AWaP), ont été menées sur le terrain par l'archéologue Cl. Dalemans. Le sondage n° 2 a notamment livré, dans une couche de nivellement située sur la chaussée du XV<sup>e</sup> siècle, un lot de céramiques constitué principalement de rebuts de production de grès de la fin du XVII<sup>e</sup> et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils étaient accompagnés de quelques céramiques de consommation postmédiévales et résiduelles.

L'étude de M. Pirson, ici publiée, est focalisée sur les déchets de fabrication de grès, leurs caractéristiques techniques et typologiques, et les indices concernant les moyens de production utilisés.

La céramique de consommation moderne associée est abordée ; sa datation, similaire à celle des grès locaux, permet d'estimer l'époque de constitution des remblais et renseigne sur la vaisselle en circulation à cette époque. Ce lot a également été comparé à d'autres traces de production de grès retrouvées à Huy lors des fouilles réalisées sur le site dit Batta, à l'actuelle avenue de Batta, et à la rue de la Fortune.

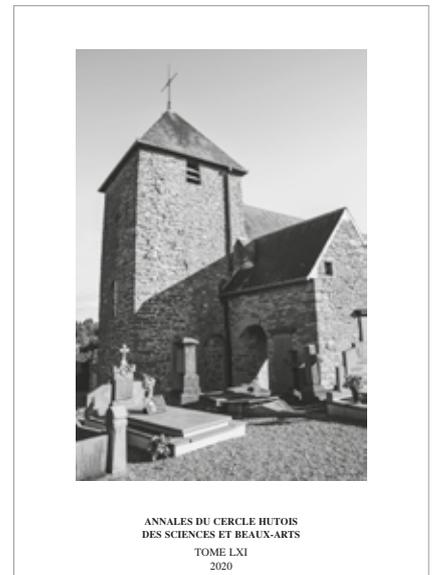
La publication de cette étude, supervisée par la céramologue S. Challe et commandée par l'AWaP à l'asbl RPA a pour but de diffuser l'analyse de cet assemblage exceptionnel, livrant de précieuses informations à propos d'une production hutoise tout à fait méconnue.

Stéphanie RATZ  
(adm. com. de Huy)

Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, 2020. *Annales du cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, tome LXI, Huy, 168 p., 25 €.

#### Renseignements

Possibilité de retirer le volume  
au service Patrimoine de la Ville de Huy  
ou au Musée communal de Huy.  
+32 (0)85 21 78 21  
chgsba@hotmail.com



# POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Depuis 1984, l'association Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles (PIWB) fédère les sites d'archéologie industrielle en Régions wallonne et de Bruxelles-capitale. L'asbl souhaite exercer une action de coordination et de promotion en faveur des organismes et des personnes qui consacrent leurs activités au patrimoine industriel et social.

Dès sa création, PIWB est subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles avec pour première mission de « poursuivre les recherches et mettre en valeur le patrimoine immobilier, mobilier, ainsi que les archives se rapportant à l'histoire et à l'archéologie de l'industrialisation ». L'asbl vient d'être récemment reconnue comme opérateur d'appui muséal.

PIWB a également été soutenu par l'Institut du Patrimoine wallon par l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'approfondissement de son travail par une attention particulière à l'industrie lourde du xx<sup>e</sup> siècle. Dans cette ligne, à la demande de l'AWaP, l'association a amorcé une actualisation des données de l'inventaire du patrimoine industriel wallon datant de 1995. L'AWaP vient aussi d'apporter une aide complémentaire pour la publication du dixième numéro de *Des Usines et des Hommes*, revue de sensibilisation à ce patrimoine si intimement lié à l'histoire de la Wallonie.

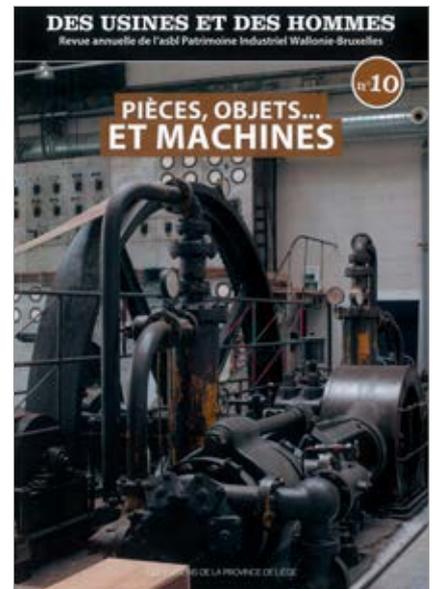
Ce numéro est consacré au patrimoine industriel mobilier qui recouvre un large éventail de pièces, d'objets... et de machines, ce qui a d'ailleurs donné son titre à la revue. Elle s'ouvre par un hommage à notre vice-Président G. Vanderhulst, décédé en 2019, dont

l'action en faveur du patrimoine industriel et social est évoquée dans un article biographique. Les deux contributions qui suivent reviennent sur deux actions de G. Vanderhulst: le sauvetage la collection du médaillier De Greef par la Fonderie à Molenbeek, qu'il dirigea pendant une vingtaine d'années, et la restauration des machines de l'ancienne brasserie Wielemans-Ceuppens à Forest. Ces trois contributions illustrent le parcours et le travail de cet homme exceptionnel qui nous manque tant humainement qu'intellectuellement.

Les quatre articles qui suivent ont trait aux sites miniers majeurs de Wallonie, reconnus au Patrimoine mondial auxquels PIWB a apporté son soutien dès le début de leur candidature en 2008. Ces articles évoquent les respirateurs de T. Schwann classés comme « trésors » par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la collection de lampes de mine de l'Institut national des mines, un appareil d'essai de lampes du même institut et enfin une collection unique de modèles, matrices, moules... À côté des charbonnages, deux autres grands secteurs industriels sont abordés avec la sauvegarde d'un wagon-thermos, emblème de la sidérurgie, et la préservation d'un concentré de la technologie de dégraisage de la laine pour le textile. Enfin, les deux derniers articles sont consacrés à des patrimoines spécifiques: les taques d'égout et les transports en commun urbains.

Ces onze contributions offrent un large panorama des réalisations en matière de patrimoine industriel mobilier en Wallonie et à Bruxelles. Comme d'habitude, et c'est ce qui fait aussi le succès de la revue, une riche iconographie illustre les propos des spécialistes qui ont apporté gracieusement leur collaboration.

Jean-Louis DELAET  
(PIWB)



Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles, 2021. *Pièces, objets... et machines, Des Usines et des Hommes*, 10, Éditions de la Province de Liège, Marcinelle - Liège, 98 p., 15 €.

#### Renseignements

[info@patrimoineindustriel.be](mailto:info@patrimoineindustriel.be)

La cotisation annuelle à l'asbl donne droit à un exemplaire de la revue [www.patrimoineindustriel.be](http://www.patrimoineindustriel.be)

À la demande de l'AWaP, l'association a amorcé une actualisation des données de l'inventaire du patrimoine industriel wallon datant de 1995.

# 175 ANS AU SERVICE DU PATRIMOINE

La Société archéologique de Namur (SAN) est l'une des plus anciennes institutions culturelles namuroises. Créée le 28 décembre 1845, elle reste pourtant méconnue du public. Beaucoup la confondent avec, notamment, le Musée archéologique ou n'en connaissent que les collections exposées dans les musées namurois. Il y a un peu de tout cela dans la Société archéologique, mais bien plus encore. Ses actions en faveur du patrimoine recouvrent les quatre missions fondamentales d'acquisition, de conservation, d'étude et de médiation. Incontournable dans l'archéologie namuroise, elle est un partenaire de l'AWaP qui donne vie à notre passé.

Pionnier, il fallait l'être en 1845, pour rassembler une poignée d'érudits disposant de moyens et de loisirs, autour d'un projet ambitieux : « sauver de la destruction et de l'oubli et rassembler au chef-lieu de la province (...) les monuments historiques du pays de Namur » et d'annoncer que « si l'état des fonds le permet, on fera exécuter des fouilles ayant pour objet la découverte d'antiquités » (statuts publiés en 1846). Le projet est d'autant plus téméraire que J. Borgnet, l'un des pères fondateurs, estimait que Namur était « la ville la moins archéologique du monde ». En un siècle et trois-quarts, la cité mosane a démontré que ce jugement était quelque peu pessimiste et la SAN a su gérer son passé pour se tourner résolument vers l'avenir.

La SAN a rassemblé sa collection d'objets de fouilles, d'œuvres d'art, de documents, de manuscrits, de monnaies et de médailles qui constituent le deuxième plus important cabinet numismatique de Belgique. Si elle ne réalise plus de fouilles depuis 2005, la SAN continue à accroître ses collections et à recevoir en dépôt des objets et trouvailles grâce à l'AWaP, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Fondation Roi Baudouin ou archéolo-J. La gestion de ces collections qui s'étendent de la Préhistoire à nos jours est rigoureuse. Des exemples des premiers registres d'entrée et inventaires témoignent de la précision des conservateurs, dès les premières années. Un travail colossal qui se poursuit aujourd'hui dans la création des réserves.

La préservation de ce patrimoine unique, cet « acte de reconnaissance envers nos ancêtres et devoir à l'égard de nos descendants » est un souci constant de la SAN notamment lors des premières fouilles de sauvetage avant les grands travaux d'infrastructure au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a ainsi développé des techniques de conservation modernes et entamé la restauration des artefacts les plus menacés. En 1928, ses statuts réaffirment sa mission de « propager le goût des recherches scientifiques » qui se traduit aujourd'hui dans une approche interdisciplinaire mobilisant au niveau international les secteurs traditionnels et les technologies les plus pointues de la physique ou de l'anthropologie. Ce patrimoine et les résultats de ces recherches sont mis à la portée du plus large public dans les collections permanentes des musées – la SAN est reconnue comme opérateur d'appui – et par un programme élargi de médiation lors d'expositions, animations pédagogiques, colloques et conférences...

Les premières fouilles menées par la Société archéologique remontent à 1850. À l'instar des sociétés savantes du XIX<sup>e</sup> siècle, elle en espérait alors une « moisson d'antiquités » pour développer ses collections. Mais rapidement, la Société archéologique porte une attention croissante à l'aspect scientifique et au contexte de trouvaille. Elle finira par fouiller, sur le territoire de la province de Namur, des sites remontant de la Préhistoire à l'époque médiévale.



Ornements capillaires en or du Bronze final (+/- 1100-900 av. J.C.) provenant de la caverne du Trou del Leuve à Sinsin. Fouilles menées en 1884 sous la direction d'A. Bequet. Coll. Fondation SAN, inv. A01004 et A01005.

L'approche historico-culturelle domine durant le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle influence le *modus operandi* des amateurs d'archéologie de l'époque, dans un certain objectif de renforcement de la fierté et de la morale de la nation, et vise essentiellement à établir des séquences chronologiques régionales.

J. Borgnet, E. Del Marmol et A. Bequet, premiers archéologues de la SAN, n'échappèrent d'ailleurs pas à cette tendance à favoriser la recherche typologique, ce qui n'est paradoxalement pas sans intérêt pour les chercheurs modernes.

Catarina PEREIRA  
(SAN)

---

À l'agenda de la SAN en 2021 :  
expositions *400 ans de l'église Saint Loup*,  
du 29 juillet au 28 novembre et  
*Floreffe, 900 ans d'histoire*, au TreM.a,  
du 22 octobre au 23 janvier.  
[www.lasan.be](http://www.lasan.be)

---

# UN PEU D'AWAP AU MUSÉE DU MALGRÉ-TOUT

Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse est une région qui a suscité un intérêt archéologique dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. De très nombreuses fouilles et prospections - menées par des musées, universités, cercles, sociétés archéologiques ou passionnés - y ont été réalisées mettant en évidence la richesse archéologique de son sous-sol.



Matériel céramique de la sépulture de Couvin *Chemin du Try Châlons* (fouilles AWaP).  
P. Cattelain © Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes

Installé à Treignes depuis 1984, le musée du Malgré-Tout est devenu l'un des acteurs principaux de cette archéologie régionale et s'est donné pour mission, entre autres, de la mettre en valeur auprès du public le plus large. Les vestiges archéologiques du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et plus particulièrement ceux datant de la Préhistoire jusqu'à la fin de l'Antiquité, sont donc devenus le cœur de l'espace permanent du musée.

Le 13 février dernier, après plus d'un an et demi de travaux, ce dernier a rouvert ses portes au sein d'une nouvelle salle et d'un parcours revisité destiné aux petits comme aux grands. Cette rénovation permet aujourd'hui au musée de présenter plus largement le résultat de ses propres fouilles mais également des collections mises à disposition par des institutions partenaires et des archéologues amateurs.

À l'occasion de cette réouverture, l'AWaP a mis à disposition du musée la céramique provenant d'une tombe découverte non loin, au *Chemin du Try Châlons* à Couvin. Cette tombe à incinération, datant de l'Antiquité tardive (deuxième tiers du IV<sup>e</sup> siècle), a été mise au jour fortuitement en mai 2013 avant d'être fouillée par l'ancien Service de l'archéologie. Le matériel funéraire se constituait d'au moins sept offrandes céramiques provenant d'Argonne et de Champagne : un bol décoré à la molette, une petite coupe, des cruches (dont une

en sigillée) et fragments de cruches, un gobelet à dépressions en céramique métallescente et un pot à cuire. À l'exception de ce dernier, il s'agit principalement d'une vaisselle de table destinée à la consommation de denrées liquides.

Exposées pour la première fois de manière permanente, ces céramiques côtoient aujourd'hui le matériel funéraire d'autres tombes, dont celles à inhumation du Tienne del Baticulle à Nismes, permettant ainsi de montrer la diversité des pratiques funéraires romaines dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. En effet, durant l'Antiquité, en Gaule, on pratique à la fois l'inhumation et la crémation, jusqu'à l'abandon progressif de cette dernière vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Justine GAUTIER, Marie GILLARD  
et Alison SMOLDEREN  
(Musée du Malgré-Tout)

Bibliographie : HANUT F. & TILMANT P.-H., 2015. Fouille de sauvetage d'une tombe à crémation du début de l'Antiquité tardive à Couvin (province de Namur). *Signa* 4 : 141-146.

#### Renseignements

Du lundi au vendredi : 9h30 - 17h30  
Weekends & jours fériés : 10h30 - 18h  
+32 (0)60 39 02 43  
secretariat@cedarc-mmt.be  
Réservation obligatoire

Exposées pour la première fois de manière permanente, ces céramiques côtoient aujourd'hui le matériel funéraire d'autres tombes permettant ainsi de montrer la diversité des pratiques funéraires romaines dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

# MALAGNE PARTICIPE AU MICRO-PROJET INTERREG VALLUS, L'ARDENNE BELGE ET FRANÇAISE, TERRITOIRE D'ORIGINE DE LA MOISSONNEUSE GAULOISE

Reconstituée il y a vingt ans sur le site de Malagne, l'Archéoparc de Rochefort, la moissonneuse gallo-romaine ou *vallus* est une machine fascinante témoignant d'un savoir-faire technique de la part de nos ancêtres en matière d'agriculture. Ayant fait l'objet de recherches particulièrement pointues notamment sur le système d'harnachement, une nouvelle investigation a été lancée à son sujet suite à une découverte archéologique dans les Ardennes.

En effet, en 2013, une douzaine de pointes en fer ont été révélées lors d'une fouille sur le site de La Sauce à Warcq, dans les environs de Charleville-Mézières. En se basant sur une interprétation des textes antiques, M. Brunet, le spécialiste du mobilier métallique qui a examiné ces objets, a proposé l'hypothèse suivante : il s'agirait d'un lot de dents de *vallus*, cette caisse en bois montée sur deux roues, garnie à l'avant par un peigne et à laquelle on attelait une bête de somme. Décrite par les auteurs latins Pline et Palladius, la moissonneuse n'était présente qu'au sein des grandes exploitations agricoles du Nord de la Gaule, et plus particulièrement en Ardenne belge et française.

Porté par la Cellule archéologique des Ardennes, le micro-projet Interreg *vallus* a pour objectif de vérifier cette hypothèse en reproduisant les dents et en les testant lors de moissons expérimentales. Bénéficiant d'une belle expertise dans le domaine, c'est tout naturellement

vers l'équipe de Malagne que les archéologues français se sont tournés. En septembre 2020, un premier essai a été réalisé, mais dans des conditions de sécheresse peu propices. L'expérience sera renouvelée en présence du public lors de la Fête des Jardins le 15 août 2021.

D'autres partenaires participent au projet : le Musée de l'Ardenne de Charleville-Mézières et le Musée archéologique d'Arlon, qui accueilleront successivement l'exposition *Vallus, les Dents de la terre*, spécialement créée pour l'occasion. Dévoilant l'ensemble de la démarche, la visite invite à se plonger dans une enquête archéologique en suivant le cheminement de la réflexion depuis la fouille jusqu'à l'expérimentation.

Enfin, ce travail passionnant sera présenté à la communauté scientifique - dès que la situation sanitaire le permettra - lors du colloque *Techno - Atelier 1*, organisé en collaboration avec le Centre

---

La visite invite à se plonger dans une enquête archéologique en suivant le cheminement de la réflexion depuis la fouille jusqu'à l'expérimentation.

---

ardennais de Recherche archéologique, l'Association du Monde rural gallo-romain, le Corpus et Bibracte.

Ces trois actions ont pu être réalisées grâce au soutien du Fonds européen de développement régional ([www.interreg-fwvl.eu](http://www.interreg-fwvl.eu)).

Florence GARIT  
(Malagne, Archéoparc de Rochefort)



Une moisson soutenue par l'Europe. © Malagne, Archéoparc de Rochefort

# LES ÉVÉNEMENTS DE L'AWAP

## Expo Spiennes, 20 ans d'archéosciences



Voici vingt-et-un ans que les mines néolithiques de silex de Spiennes sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet anniversaire constitue une belle occasion de mettre en valeur cet extraordinaire site archéologique qui recèle sur près de 100 ha les vestiges d'une activité minière vieille de plus de 6 000 ans. À l'aide d'outils, les mineurs creusaient des puits étroits leur permettant d'accéder aux couches de silex. Une fois remonté de la mine, le silex était taillé aux abords des puits.

Pour découvrir ce site d'exception, le musée SILEX'S accueille les visiteurs et permet de comprendre toutes les facettes de ce site archéologique de réputation

internationale. Cette année, une exposition consacrée aux vingt ans de recherches archéologiques et scientifiques sera présentée à l'extérieur du SILEX'S, à proximité des fouilles en cours.

L'exposition *Spiennes, 20 ans d'archéosciences* conçue par l'AWaP est accessible gratuitement du samedi 3 avril au dimanche 7 novembre 2021.

### Renseignements

SILEX'S (Spiennes, Mons)  
+32 (0)65 40 53 48 - groupes@ville.mons.be  
www.silexs.mons.be - www.awap.be  
Du mardi au dimanche : 10h - 16h  
Réservation obligatoire

## Catalogue des expos itinérantes 2021

Dans le but de sensibiliser le grand public au patrimoine, l'AWaP met à disposition sept expositions à titre gratuit. Patrimoine, archéologie, histoire... de nombreux thèmes sont abordés.

Vous faites partie du secteur culturel, d'une administration communale ou d'une école ? Demandez notre catalogue par email ([evenements@awap.be](mailto:evenements@awap.be)) ou par téléphone (+32 (0)81 20 58 61 ou +32 (0)81 20 58 45).

Vous souhaitez visiter l'une de nos expositions ? Retrouvez l'agenda complet sur [www.awap.be/evenements](http://www.awap.be/evenements)

## Des livres et vous... mini-foire du livre de l'AWAP

La Foire du Livre de Bruxelles n'a pas lieu cette année. Mais, ce moment de partage étant si précieux, nous vous proposons de nous retrouver, dans le cadre des moulins de Beez, à notre mini-foire du livre le **samedi 19 juin de 10h à 18h**. Vous aurez l'occasion de découvrir nos différentes collections et les dernières sorties. Vous pouvez, d'ores et déjà, consulter notre catalogue sur le site de l'AWaP.

## Jeudi ? J'peux pas, j'ai Patrimoine



Cet été, l'opération « *Jeudi ? J'peux pas, j'ai Patrimoine !* » est de retour et vous fera découvrir de nouveaux

sites patrimoniaux mais également des lieux incontournables du patrimoine wallon.

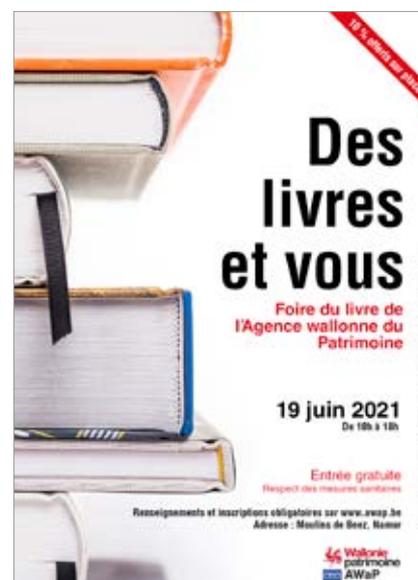
En famille, entre amis, seul(e) ou accompagné(e), rejoignez-vous à nous !

Envie de faire partie de l'aventure ? Bloquez d'ores et déjà vos jeudis du 15/07 au 26/08.

Visite gratuite mais inscription obligatoire. Toutes les informations (lieux de rendez-vous, inscriptions, heures de visite...) se trouvent sur notre site internet [www.awap.be](http://www.awap.be).

### Renseignements et inscriptions

[www.awap.be](http://www.awap.be)  
Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Beez  
Entrée gratuite / Réservation obligatoire  
Événement organisé sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire



# DU CÔTÉ DU SECRÉTARIAT DES JOURNÉES DU PATRIMOINE...

Le printemps signe le retour des activités dédiées à la jeunesse organisées en prémices des Journées de septembre.

Après l'annulation de 2020, la Semaine Jeunesse et Patrimoine a pu avoir lieu dans le respect des normes sanitaires en vigueur. En dépit de la situation incertaine que nous connaissons, plus de 1500 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires et de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires ont pu se rendre, du 26 au 29 avril, dans la vingtaine de musées inscrits. Au programme de cette sortie d'une demi-journée, visites guidées et activités ludiques qui ont pris cette année la forme d'un jeu concocté par les équipes pédagogiques des musées et l'asbl Musées et Société en Wallonie (MSW). Une petite bulle de plaisir bienvenue pour les plus jeunes.

A contrario, *La vie de château en famille*, développée en 2019 en vue de clôturer en beauté cette Semaine Jeunesse et Patrimoine et de convier petits et grands à la découverte de nombreux châteaux wallons, a malheureusement dû être annulée. Si certains domaines, devenus aujourd'hui des musées, peuvent accueillir les visiteurs depuis quelque temps, les demeures privées occasionnellement ouvertes au public pour l'occasion ne pouvaient toujours pas, malgré tous nos espoirs, s'inscrire à ce stade dans les mêmes protocoles. Ce n'est que partie remise, vu l'engouement que suscite, tant chez le public que chez les organisateurs, cette après-midi de découverte en famille. L'année 2022 réservera de très belles découvertes, à n'en pas douter.



Quant à la préparation des Journées du Patrimoine des 11 et 12 septembre prochains, elle bat son plein. Les dossiers déposés sont en cours d'analyse afin de rejoindre la brochure annuelle. Cet automne, les Journées vous invitent à revisiter le patrimoine wallon sous l'angle des femmes qui ont contribué à le créer, à le faire vivre et à le marquer de leur empreinte. Que l'on évoque les grandes dames qui ont façonné l'urbanisme de nos villes ou les figures féminines plus locales, c'est tout un pan de l'histoire qui s'en trouvera dévoilé, de la Préhistoire à nos jours. Au fil d'un riche programme, les activités proposées emmèneront les visiteurs à la découverte ou redécouverte de l'action de ces fondatrices et de toutes celles qui ont repris le flambeau d'institutions toujours d'actualité, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, des soins à la personne ou d'autres œuvres inscrites de plain-pied dans la société. Sans parler de ces figures héroïques qui sont entrées dans la légende ou ont tenu tête dans l'adversité, parfois au péril de leur vie. Au travers de toutes ces figures marquantes, c'est finalement l'évolution de la condition de cette autre moitié d'humanité qui sera abordée en filigrane. Un très beau thème mais un thème parfois difficile à apprivoiser car, à quelques exceptions près, les femmes n'apparaissent souvent qu'en négatif ou sous le prisme d'une

figure sacralisée (Vierge ou saintes) voire plus ou moins coupée du monde, à la manière des congrégations religieuses. Les organisateurs des prochaines Journées du Patrimoine ont donc fait un important travail historique et documentaire pour conjuguer le patrimoine au féminin, une démarche qui ravira très certainement un public attendu nombreux dans le respect des normes sanitaires qui seront d'application en septembre prochain. N'hésitez donc pas à consulter régulièrement le site [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be) où vous pourrez également vous plonger dans le deuxième trimestre de l'Agenda du Patrimoine, paru le 15 avril et proposant une série d'activités organisées jusqu'au 14 juillet 2021. Les inscriptions pour une insertion dans la troisième parution de l'année (du 15 juillet au 14 octobre) sont d'ores et déjà possibles et ce, jusqu'au 15 juin.

Stephanie BONATO

#### Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine  
+32 (0)85 27 88 80  
[journeesdupatrimoine@awap.be](mailto:journeesdupatrimoine@awap.be)  
[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)  
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)  
Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

# DESSINER EN PAIX.

## DESSIN DE PRESSE ET LIBERTÉ

Quinze ans après l'affaire des caricatures danoises et la création de Cartooning for Peace, le projet se propose de réinterroger les limites du dessin de presse et, par ce biais, de façon plus générale, la liberté d'expression en Belgique mais aussi aux quatre coins du monde.

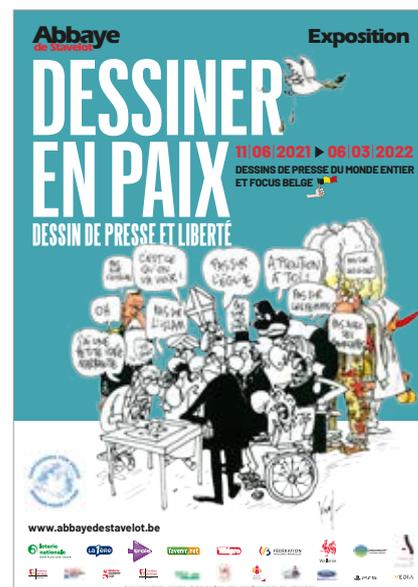
L'exposition comprend deux volets : la liberté d'expression dans le dessin de presse, en collaboration avec Cartooning for Peace, l'association internationale fondée par Jean Plantu et Kofi Annan en 2006, et le domaine des dessins de presse et caricatures en Belgique depuis 1830.

Des dessins anciennement destinés à une minorité de personnes, jusqu'à notre époque actuelle du « tout au numérique », aujourd'hui, le dessinateur de presse soulève des réactions et des débats inimaginables il y a vingt ans. Les réseaux sociaux ont bouleversé la perception des idées et de la liberté d'expression. Internet est à la fois un moyen démocratique sans précédent, mais constitue aussi une arme puissante pour ceux qui ne croient pas en la démocratie. L'Histoire nous l'a démontré : un dessin de presse peut être interprété, manipulé, incompris et prétexte à des violences. Il souligne qu'aucune liberté n'est jamais acquise.

Les dessinateurs du réseau international Cartooning for Peace traduisent, aux quatre coins du monde, les grands débats et enjeux de nos sociétés : droits des femmes, censure, urgences écologiques, migrations, pédophilie... Ils dénoncent, accusent et traduisent les préoccupations citoyennes.

Une sélection d'une centaine de dessins sera présentée, mais aussi d'autres œuvres originales, des extraits d'interviews ou de films, dessins de presse animés... On peut citer C. Bertrand (France), Kroll (Belgique), Kichka (Israël), Xia (Chine), Plantu (France), Boligan (Mexique), Firoozeh (Iran), J. Bertams (Pays-Bas)...

L'histoire de la Belgique pourrait être réexpliquée à travers le dessin de presse, tant celui-ci est prolifique et varié. Monarchie, guerres scolaires, problèmes communautaires, scandales politiques, patrimoine... la Belgique est



un terrain de jeu idéal pour les dessinateurs de presse !

Alors qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la caricature satirique est très vorace et vindicative, le dessin de presse au siècle suivant, est plutôt divertissant et veut amuser le lecteur.

L'abbaye de Stavelot présentera des thématiques précises à travers des images des XIX, XX et XXI<sup>e</sup> siècles provenant des institutions belges, de collections privées et de dessinateurs de renom.

L'équipe de l'Abbaye de Stavelot

### Renseignements

Abbaye de Stavelot

Du 11 juin 2021 au 6 mars 2022

Tous les jours : 10h - 18h

+32 (0)80 88 08 78

etc@abbayedestavelot.be

Cour de l'Abbaye, 1 - 4970 Stavelot

Réservation obligatoire



Site de l'abbaye de Stavelot. G. Focant © SPW-AWaP

# LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE TOURNAI. UN DOUBLE ANNIVERSAIRE : CELA SE FÊTE SOUS LES PROJECTEURS



Mise en lumière. © D. Toebat

Incontournable dans le paysage urbain de Tournai depuis le Moyen Âge, la cathédrale Notre-Dame actuelle est érigée à partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles pour ses parties les plus anciennes. De l'édifice roman primitif subsiste le tracé des parties basses des trois nefs et du transept. Le chœur, reconstruit entre 1243 et 1254, témoigne du nouveau style architectural : le gothique.

L'édifice en impose par ses dimensions : 134 m de long (7 m de plus que la cathédrale Notre-Dame de Paris !) dont 58 m pour le chœur. L'impressionnant transept fait 67 m de large. Une couronne de cinq clochers, dont le plus haut culmine à 83 m, contribue à l'originalité de son profil. La charpente de la tour Lanterne date de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Elle est la plus ancienne du genre en Europe du Nord.

Frappé en août 1999 par une tornade, le bâtiment, devenu après la Révolution française propriété du département de Jemappes et en suite logique de la Province de Hainaut, fait l'objet depuis 2006 d'une importante restauration

principalement financée par la Région wallonne. Les premiers résultats sont déjà visibles à l'extérieur, au niveau de la nef, de la chapelle Saint-Louis, du transept et des tours. Les travaux seront poursuivis à l'intérieur dès 2021. L'ultime étape de cette longue démarche sera consacrée au chœur, la partie la plus fragile de la cathédrale.

## Vingt ans de classement à l'UNESCO

Classée patrimoine exceptionnel de Belgique dès 1936, c'est le 30 novembre 2000 que la cathédrale Notre-Dame de Tournai est inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité, au même titre que les minières néolithiques de Spiennes (Mons), le centre historique de Bruges

et les habitations majeures de Victor Horta (Bruxelles).

Vingt ans donc déjà qu'elle bénéficie de ce label UNESCO, ce qui signifie qu'on lui reconnaît une valeur universelle exceptionnelle. Grâce à ce classement, elle est la seule cathédrale belge à faire partie du cercle très fermé des prestigieuses cathédrales et basiliques qui en disposent également (Barcelone, Amiens, Chartres, Paris, Reims, Moscou...).

### Dédiée depuis huit-cent-cinquante ans à Notre-Dame

Depuis le <sup>v</sup>e siècle, le site voit se succéder des édifices religieux de plus en plus grands permettant d'accueillir un nombre croissant de fidèles chrétiens à Tournai. Avec la création de la Grande Procession en 1092 afin de remercier Notre-Dame d'avoir délivré la cité de la peste, la culture mariale s'intensifie et une nouvelle cathédrale, encore plus imposante, est construite. En toute logique, les autorités religieuses décident de la consacrer à Notre-Dame. Cette grande célébration de la « dédicace » est assurée le 9 mai 1171 par l'archevêque de Reims Henri de France, assisté de l'évêque de Tournai Gautier <sup>1</sup><sup>er</sup>, de ses collègues des diocèses voisins, de Letbert de Bailleul, doyen du chapitre cathédral, et de Letbert le Blond, alors chancelier épiscopal.

Pour célébrer le huit-cent-cinquantième anniversaire de cette dédicace et malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, des acteurs locaux (diocèse, associations, musées...) se mobilisent pour proposer de nombreuses activités, qu'elles soient d'ordre culturel, culturel, historique ou touristique. Dans ce calendrier, le dimanche 9 mai prend une place toute particulière. En effet, en ce jour précis de commémoration, le centième évêque de Tournai, Monseigneur G. Harpigny, procède à la ré-inhumation de deux de ses prédécesseurs, Baudouin et Radbod II, dont les sépultures avaient été mises à jour dans la cathédrale, lors des fouilles menées de 1996 à 2010 par l'équipe de R. Brulet (UCLouvain).

### Impressionnante tant la nuit que le jour !

Tombé en désuétude depuis plusieurs années, l'éclairage de la cathédrale ne lui permettait plus d'occuper la place qu'elle méritait sur les nombreux clichés pris par le public en nocturne. À la demande du bourgmestre de Tournai, P.-O. Delannois, une solution est trouvée pour que le prestigieux monument puisse à nouveau sortir de l'ombre et illuminer le forum tournaisien, aux côtés du beffroi. La mission est confiée à ORES, premier gestionnaire wallon de réseaux de distribution. Faisant appel aux technologies les plus récentes,

---

Vingt ans donc déjà  
qu'elle bénéficie  
de ce label UNESCO

---

celui-ci réussit le défi d'embellir l'éclairage tout en prenant en compte divers facteurs tels que l'impact environnemental, l'économie d'énergie, le confort des riverains, la sécurité, l'attractivité... Par ailleurs, le jeu d'éclairages de couleurs peut maintenant être modulé en fonction des besoins.

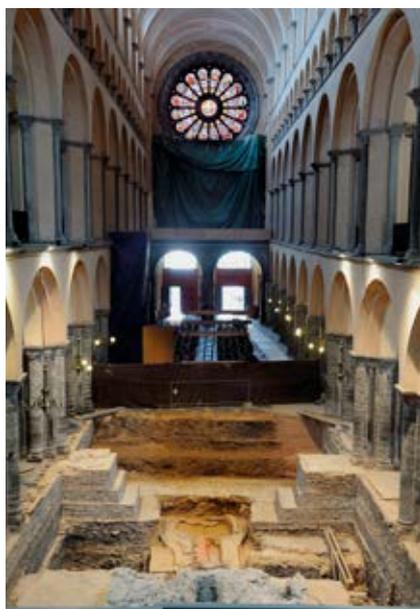
Ce nouvel éclairage a été inauguré le 17 décembre 2020.

---

#### Renseignements

[www.cathedrale20-21.be](http://www.cathedrale20-21.be)  
[whc.unesco.org/fr/list/1009](http://whc.unesco.org/fr/list/1009)

---



Sépultures dans la cathédrale.  
G. Focant © SPW-AWaP



Mise en lumière du bâtiment.  
© Ores

# MONS AU TEMPS DE WAUDRU.

## UN PATRIMOINE LOCAL REVALORISÉ

Coincée entre les périodes romaines et carolingiennes, l'histoire mérovingienne n'est pas la plus renommée... sauf peut-être à Mons grâce à sainte Waudru, fondatrice légendaire de la ville. À partir des collections archéologiques de la ville de Mons et de prêts émanant d'autres institutions dont l'AWaP, l'Artothèque fait revivre, le temps d'une exposition, les origines de la cité, à la lumière des derniers résultats des recherches historiques et archéologiques.

**N**ée d'une initiative du musée royal de Mariemont de fédérer plusieurs institutions muséales autour d'un projet commun sur le territoire du Hainaut, ce projet a pris la forme d'une exposition en trois volets présentés respectivement à Mons, Tournai et Morlanwelz. Ces expositions concomitantes permettent, grâce à la mise en valeur d'une histoire commune, de réenchanter un territoire et un patrimoine conservé en majeure partie dans des collections publiques.

L'exposition montoise se concentre sur le développement de la ville de Mons et de sa région entre la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> et le <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècle. Au départ de Waudru et de sa famille, l'exposition retrace l'environnement géographique et politique dans lequel évolue cette famille aristocratique. La vie quotidienne des Mérovingiens est également détaillée en confrontant les objets archéologiques à des reconstitutions de costumes portés dans le cadre de la Procession ou confectionnés pour l'occasion. Il est également question de faire le point sur les différentes découvertes archéologiques faites dans la région ainsi que



Fibule discoïde, or, décor filigrané en or et verroteries, <sup>vii</sup><sup>e</sup> siècle, découverte à Jemappes, D. 6,5 cm.  
© MRM

sur les échanges commerciaux toujours en vigueur à l'époque. Enfin, l'exposition analyse l'implantation du christianisme et la manière dont Waudru, personnage historique, est devenue sainte et fondatrice légendaire d'une ville qui en perpétue encore la mémoire avec tant de ferveur à chaque Ducasse rituelle.

Grâce aux contributions de nombreux spécialistes, l'exposition offre un panorama riche et nuancé du monde mérovingien, témoin de l'influence considérable que cette époque a eu dans le développement futur de nos régions.

### À la redécouverte d'un patrimoine montois

Les items mérovingiens conservés dans les collections communales montoises ne constituent pas une collection à part entière mais s'intègrent dans un ensemble, la collection archéologique, composée de pièces issues de fouilles, de toutes périodes (du Paléolithique aux Temps modernes) et de tous types (ossements, céramiques, statuettes, matériel lithique...) confondus. Depuis son arrivée à l'Artothèque en 2015 et jusqu'à cette exposition, la collection archéologique était restée en caisses et n'avait plus été étudiée depuis les années 1980. Un travail considérable d'identification des pièces d'époque mérovingienne a alors été entamé pour



Vue de l'exposition *Mons au temps de Waudru*. © Ville de Mons/Oswald

sa préparation. Dans un premier temps un cadastre de la collection a été établi en vue de permettre son récolement. À partir de fragments d'inventaire disponibles, les objets ont été reliés à leur fiche d'identification et leur provenance a pu être établie (ancienne appartenance, lieu de découverte...). Ce travail, quelque peu laborieux, a bénéficié du soutien des archéologues de l'AWaP C. Ancieau et M. Denis, mettant leur expertise au service des préparatifs de l'exposition.

En parallèle, une campagne de restauration, principalement des objets métalliques, a été lancée pour garantir la pérennité de la collection, suivie d'une campagne de numérisation. Ces photographies documentent les objets en mettant à jour le catalogue des collections et facilitent leur étude et leur valorisation. Enfin, toutes les données récoltées ont été encodées dans la base de gestion des collections. L'inventaire ainsi établi, les informations ont été confrontées et complétées en tenant compte des dernières recherches en la matière avec le concours des archéologues de l'AWaP. Le résultat de leurs découvertes a fait l'objet d'un article dans le guide du visiteur et a permis la réalisation sous la forme d'un multimédia, d'une section de l'exposition consacrée aux nécropoles découvertes dans la région montoise. Ce dispositif sera par la suite pérennisé à l'Artothèque pour devenir une carte interactive du patrimoine archéologique hennuyer.

### De nouvelles perspectives

L'organisation de cette exposition fut un réel moteur pour la mise en ordre et l'étude de la collection. Cela a également permis au Pôle muséal montois de collaborer avec divers spécialistes dont les archéologues de l'AWaP. Cette synergie initiée pour les besoins de l'exposition offre de nombreuses perspectives et n'est qu'une première étape pour donner une nouvelle vie à la collection archéologique montoise. Nous avons trop longtemps cru que ces collections anciennes étaient « muettes » car leur histoire, leur origine et le contexte archéologique étaient bien souvent inconnus. Néanmoins, en multipliant les recherches, les comparaisons et les nouvelles découvertes, il est encore possible de leur rendre la parole, de les étudier et d'accroître ainsi notre connaissance sans oublier le lien avec les fouilles actuelles. Par ailleurs, ces collaborations ne visent pas uniquement la période mérovingienne. D'autres projets sont en cours et concernent par exemple la collection gallo-romaine montoise, l'étude des restes humains dans le cadre du projet *Crumble* (étude des collections d'os brûlés) ou encore des suivis de restaurations d'objets archéologiques.

Sophie SIMON  
et Caroline DUMOULIN  
(Pôle muséal de Mons)

### Renseignements

*Mons au temps de Waudru.*

*Itinéraires mérovingiens*

Du 13 février au 22 octobre 2021,

du jeudi au dimanche : 10h - 16h

Artothèque

Rue Claude de Bettignies, 1 - 7000 Mons

[www.artotheque.mons.be](http://www.artotheque.mons.be)

Retrouvez également les expositions  
partenaires *Le monde de Clovis.*

*Itinéraires mérovingiens* au musée royal  
de Mariemont et *Tournai, cité royale.*

*Itinéraires mérovingiens* au musée  
d'Archéologie de Tournai.



Peigne, os gravé à la pointe, VI<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> siècles, découvert à Havré, 13,5 x 3,6 x 1cm. Collection archéologique, Ville de Mons, Artothèque.

© Atelier de l'Imagier

# LE MONDE DE CLOVIS.

## ITINÉRAIRES MÉROVINGIENS

### AU MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT

Coincée entre les deux piliers de notre histoire collective que sont l'empire romain et celui de Charlemagne, l'époque mérovingienne se dévoile sous un jour nouveau à Mariemont. Une exposition accessible à tous, avec une attention particulière aux familles.



Musée royal de Mariemont. G. Focant © SPW-AW&P

#### Le monde de Clovis

L'exposition propose une vision d'ensemble de la richesse méconnue du patrimoine mérovingien. Des objets venus de Belgique et de pays limitrophes illustrent tous les domaines de l'environnement et de la vie quotidienne en Europe du Nord-Ouest entre le milieu du V<sup>e</sup> siècle et la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. L'AW&P, co-commissaire de l'événement, y dévoile l'actualité de la recherche en Wallonie sur cette période. Ainsi, du mobilier issu des recherches menées dans les nécropoles de Viesville (Hainaut) et de Bossut-Gottechain (Brabant wallon) ainsi qu'à Quaregnon (Hainaut) est présenté. Le four de potier de Quévy-le-Grand (Hainaut) et des artefacts provenant de Namur, Huy, Villers-le-Bouillet, Vieuxville (Liège) et Wellin (Luxembourg) sont également exposés.

Dès les premières vitrines, c'est la profusion, la finesse et la grande maîtrise en matière d'orfèvrerie qui étonne. Ces bijoux luxueux proviennent notamment des nécropoles de la vallée de la Haine,

conservées pour la plupart au musée royal de Mariemont.

L'exposition a d'ailleurs donné lieu à un renouvellement du propos au sujet de la plus importante d'entre elles en termes de nombre de défunts : Cipluy (Hainaut). Les résultats d'études récentes en anthropologie funéraire et relatives au mobilier, en particulier les verres, les céramiques et les perles, complètent les connaissances au sujet de ce site.

Grâce au développement au cours des trente dernières années de l'archéologie préventive et des sciences partenaires (auxquelles est dédiée une thématique qui explique avec concision à la fois leurs méthodes et leurs résultats), ce sont des pans entiers du quotidien qui s'expliquent. Quels habitats, quelle alimentation, quels modes de production, de consommation ? Être une femme, être un homme, à l'époque, qu'est-ce que cela peut représenter ? Pouvoir, croyances, échanges et influences : autant de thématiques qui permettent de mieux comprendre, grâce à des exemples concrets et des

pièces emblématiques ou inédites, un monde en mouvement, très différent des « âges sombres » si souvent dépeints.

#### Itinéraires mérovingiens

En Wallonie, berceau de la dynastie (Clovis est né à Tournai) comme dans l'ensemble du royaume franc, recouvrant dans son extension maximale la France, le Benelux et une partie de la Suisse et de l'Allemagne actuelles, on observe une culture matérielle proche, avec des nuances et des variétés. C'est d'ailleurs à ce jeu d'observation minutieuse, de comparaison entre les formes, les motifs, les textures et les décors que nous invitent cinq vitrines disposées dans l'espace central de l'exposition. Chacune d'elles rassemble des objets de même type, dont on peut suivre l'évolution et les nuances au fil d'un parcours entre le Hainaut, la Flandre, les Pays-Bas et l'Allemagne. Une dernière vitrine illustre la culture contemporaine mais bien différente des Wisigoths, qui occupent alors le sud de la France et l'Espagne.



Anneau bouleté; alliage de cuivre, Viesville, tombe 90, VI<sup>e</sup> s. A. Simon © SPW-AWaP



Colliers; ambre, verre et matière osseuse, Ciplu, ca 600/610-ca 660/670. B. Felgenhauer © MRM



Patins à glace, radius de bœuf, Huy, site « ISI Saint-Victor », fin VII<sup>e</sup> - début VIII<sup>e</sup> s. A. Simon © SPW-AWaP

Les échanges et le commerce à l'échelle mondiale, qui ont perduré bien après la période romaine, sont abordés à travers des pièces venues de Wallonie mais aussi de la nécropole de Brochem (Anvers), classée trésor du patrimoine mobilier de la Communauté flamande.

### « La mode est avant tout un art du changement » (J. Galliano)

Les cimetières ont longtemps constitué la source principale des archéologues. Entre 400 et 700 de notre ère, les défunts sont inhumés habillés, parés, accompagnés de leurs bijoux, de leurs outils et, pour les hommes, de leurs armes. C'est parfois tout un arsenal qui entoure les squelettes mis au jour. La période n'est en effet pas des plus paisibles, entre luttes intestines pour le pouvoir et des batailles visant la conquête de nouveaux territoires.

En étudiant l'évolution de la mode et du goût, on peut approcher de très près la chronologie des sépultures, qui restent anonymes, à de rarissimes exceptions près. La prestigieuse parure revêtue par la reine Arégonde pour son dernier voyage, vers 580, fait partie de ces exceptions. Ce prêt du musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, partenaire exceptionnel de l'événement, vaut à lui seul la visite.

### Enjeux contemporains

L'époque mérovingienne est bien plus qu'une période de transition; elle témoigne d'un monde dans lequel se posent des questions d'une brûlante actualité: migrations, intégration culturelle, relations à l'environnement, à la religion, à la mort, consommation et échanges à l'échelle mondiale... Ces questions sont abordées de manière concise au fil du parcours de l'exposition.

### Un catalogue, quatre expositions

L'exposition *Le monde de Clovis. Itinéraires mérovingiens* est présentée au musée royal de Mariemont du 13 février au 13 juin 2021 puis au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye du 18 septembre 2021 au 3 janvier 2022.

Deux événements régionaux complètent cette exposition, à Mons et à Tournai (voir avant).

Le catalogue commun édité pour accompagner ces différentes manifestations poursuit deux objectifs: dévoiler les résultats des toutes dernières recherches sur la période et démontrer la dynamique des échanges qui se tissaient en Europe et à travers le monde. Envisagée comme un prolongement de la visite plutôt que comme un catalogue traditionnel, la publication propose des repères: grandes thématiques de recherche et sélection de mobilier, sans prétention d'exhaustivité (DEMELENNE M. & DUMONT G. (dir.), 2021. *Le monde de Clovis. Itinéraires mérovingiens*, MRM, 377 p.). Outre ce catalogue scientifique, richement illustré, rassemblant des contributions de chercheurs spécialistes de la période, deux autres publications permettent de prolonger l'expérience de visite: l'*Album de l'exposition* et le *Journal d'exploration*, plus spécifiquement dédié aux jeunes curieux et aux personnes qui les accompagnent au musée.

Le parcours et les activités proposées dans le cadre de cet événement sont respectueux des mesures sanitaires. Il est indispensable de réserver son créneau de visite.

Marie DEMELENNE (MRM),  
avec la collaboration de  
Olivier VRIELYNCK et Gaëlle DUMONT

Renseignements

[www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be)

# LE MONDE DE CLOVIS, ITINÉRAIRES MÉROVINGIENS

## Clovis, de Tournai à Paris.

Remplis ce texte à trous à l'aide des mots et dates ci-dessous et tu découvriras que si « Paris sera toujours Paris », c'est, au départ, grâce à lui.

**TOURNAI**

**CHRÉTIEN**

**MÉROVINGIENNE**

**27 NOVEMBRE 511**

**ROI**

**GAULE**

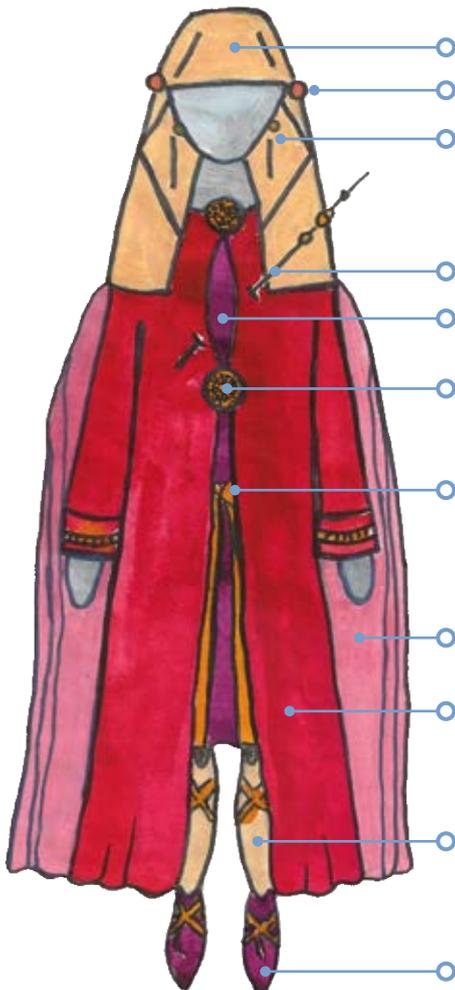
**FRANCS**

**CAPITALE**

**CHARLEMAGNE**

**481**

Clovis est né en 465 après J.-C. et est mort le ..... Il vit durant la période entre l'époque de l'Empire romain et celle de ....., soit entre 450 et 750, à l'époque moyenâgeuse dite ..... Il devient roi en ..... et, en épousant Clotilde, il devient ..... À partir du petit domaine de ....., en Belgique, dont il hérite à 15 ans, il conquiert la ..... alentour et en fait le grand royaume des ..... (qui veut dire hardi, courageux et qui est à l'origine du mot « France »). Clovis est un Franc. Il est considéré comme le premier ..... de France. C'est lui qui choisira Paris pour .....



### Barbares les Mérovingiens ? Pas sûr !

Relie les noms des vêtements et bijoux de la reine Arégonde, l'épouse de Clotaire (un des fils de Clovis), aux flèches et tu constateras que le costume royal mérovingien, « c'est Byzance ! » car, s'il semble d'une grande simplicité en apparence, c'est parce qu'il est un peu la synthèse élégante de plusieurs modes : romaine, gallo-romaine, germanique et même byzantine.

- Bas de laine
- Petites épingles d'or
- Boucles d'oreille d'or
- Ceinture
- Voile de soie
- Grande épingle d'or
- Tunique de soie violette arrêtée aux genoux
- Cape de laine rouge clair
- Fibules au décor cloisonné oriental
- Bottillons de cuir à lanières montantes
- Seconde tunique de soie rouge sombre, longue, fendue devant

En ce moment et ce, jusqu'au 13 juin 2021, le musée royal de Mariemont investit le Haut Moyen-Age et fait redécouvrir le monde des Mérovingiens ! Si ces jeux t'ont rendu curieux de l'époque de Clovis, fonce au musée ! Plein d'armes, de parures, de bijoux, de céramiques t'y attendent ainsi que leurs propriétaires : le potier Odon, le guerrier Antomir, la religieuse Aughilde, la princesse Edith et les enfants Gailen et Eulalie.

Vêtements et bijoux de la reine mérovingienne Arégonde, morte vers 565-570. Dessin de M. De Potter

Muriel DE POTTER  
avec la collaboration du service pédagogique  
du musée royal de Mariemont

# UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

## Éditeur responsable

Annick Fourmeaux, Directrice générale TLPE

## Coordination

Madeleine Brilot  
Adeline Lecomte

## Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)  
Associations

## Mise en page

Sandrine Gobbe

## Impression

Imprimerie Bietlot

## S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- via la page d'accueil du site [www.awap.be](http://www.awap.be)
- à l'adresse [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)
- à l'adresse postale :  
**Agence wallonne du Patrimoine,  
Lettre du Patrimoine,  
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site [www.awap.be](http://www.awap.be).

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse [publication@awap.be](mailto:publication@awap.be)

---

## REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[@agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[@AWaP\\_Patrimoine](https://twitter.com/AWaP_Patrimoine)

ISBN 978-2-39038-106-8



9 782390 381068

---

**La Lettre du Patrimoine** n° 62 04 | 05 | 06 2021

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 19 avril 2021

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2021/14.407/36